

L'Occident de **défense de**

Maurice BARDECHE :

Théorie d'une Europe troisième force

●

DOSSIER SUR L'ENTREPRISE

René JUSSIEU :

L'Idéologie libérale et l'entreprise

Claude LARSON :

Entreprise et Technostructure :

Le contrôle dans l'entreprise

René BALLAURIS :

Le projet autogestionnaire

Jean-André DELFORGES :

Propositions pour une entreprise nouvelle :

Copropriété et Cogestion

●

François DUPRAT :

La percée politique du nationalisme en Grande-Bretagne

●

René PELLEGRIN :

Vacances dans les deux Berlin

Ouvrages disponibles aux Editions des Sept Couleurs

13, rue des Montibœufs, Paris 20ème - C. C. P. 218219 Paris
(Catalogue valable jusqu'au 30 septembre 1977)

Ajouter 10 % de frais de port — Franco de port à partir de 100 F.

ŒUVRES DE ROBERT BRASILLACH

- | | |
|--|-------|
| 1. Poèmes de Fresnes, 15ème édition | 20 F. |
| 2. Lettre à un soldat de la classe 60, 2ème édition | 20 F. |
| 3. Chénier | 15 F. |
| 4. Les Quatre Jeudis, in-8°, 485 p. cartonné (10 ^e mille) | 39 F. |
| 5. Domrémy,
édition à tirage limité, exemp. numérotés alfa | 50 F. |
| 6. Domrémy, édition à tirage limité, exem. sur Arches | 70 F. |
| 7. Lettres écrites en prison, (1944-1945), in-8°, 240 p. | 27 F. |

ŒUVRES DE MAURICE BARDECHE

- | | |
|---|-------|
| 8. Une lecture de Balzac, in-8°, 410 p. 2ème édition | 36 F. |
| 9. Marcel Proust romancier,
Tome I, 420 p. in-8° | 39 F. |
| Tome II, 400 p. in-8° | 39 F. |
| 10. L'Oeuvre de Flaubert,
in-8°, 450 p. avec index et notes | 45 F. |
| 11. Nuremberg ou la Terre promise,
in-16, 248 p. (25 ^e mille) | 27 F. |
| 12. Les Temps Modernes, in-16, 220 p. | 24 F. |
| 13. L'Oeuf de Christophe Colomb, in-12, 248 p. | 24 F. |
| 14. Qu'est-ce que le fascisme ?
in-16 couronne, 228 p., 3ème édition | 24 F. |
| 15. Sparte et les Sudistes, in-16, 230 p. | 24 F. |

PAUL RASSINIER

- | | |
|---|-------|
| 16. Le Drame des Juifs Européens, in-8°, 280 p. | 36 F. |
|---|-------|

« suite du catalogue en avant-dernière page de notre couverture »

Défense de l'Occident

Revue Mensuelle — Nouvelle Série — 25^e Année

JUIN 1977 — N° 149

SOMMAIRE

- Maurice BARDECHE : *Théorie d'une Europe troisième force* 3
- René JUSSIEU :
L'Idéologie libérale et l'Entreprise 12
- Claude LARSON : *Entreprise et Technostructure :
Le contrôle dans l'entreprise* 24
- René BALLAURIS : *Le projet autogestionnaire* 33
- Jean-André DELFORGES : *Propositions pour
une entreprise nouvelle : Copropriété et Cogestion* 43



- François DUPRAT : *La percée politique du Nationalisme en Grande-Bretagne* 57
- René PELLEGRIN :
Vacances dans les deux Berlin 66
- Guy LANCELOT : *Une visite intéressée :
Pham Van Dong ou le triomphe du communisme* 85
- Michel PELTIER : *Enquête sur l'Europe (IV) —
À propos de Leopold Kohr : Une Bretagne libre
est-elle viable ?* 91
- Pascal GAUCHON :
Monsieur Loyal et la débandade 94

NOUVELLE ADRESSE :

B. P. 97, 75962 Paris - Cedex 20 - C. C. P. 65 35 65 Paris

BULLETIN D'ABONNEMENT

Veillez m'inscrire pour un abonnement
à votre REVUE DEFENSE DE L'OCCIDENT

à partir du N°

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

.....

Signature :

Prix du numéro	8 F.
Abonnements — 1 an (10 numéros)	70 F.
Etranger — 1 an (10 numéros)	75 F.
<i>Abonnement spécial étudiants, lycéens, travailleurs sans emploi</i>	30 F.
Abonnement de soutien	100 F.

Paiement par mandat, chèque bancaire ou virement postal
adressé à « *Défense de l'Occident* »
B. P. 97, 75962 PARIS CEDEX 20

C. C. P. 65-35-65 PARIS

Théorie d'une Europe troisième force

Etrange ballet autour de Carter. On dirait un finale de Molière. Les patassins dansent sur la scène en vêtements de clergymen. Mondale et Young, ombres du Président, en costumes de mamamouchis sont entourés d'un chœur de nègres. Le tam-tam antiraciste monte jusqu'aux cintres. Et les fantômes peu rassurants de Wilson et de Roosevelt surgissent au fond du praticable, accompagnés d'un roulement de tambour sinistre.

Qui est le vrai Carter ? Le prêcheur ou le marchand de cacahuètes ? Pas plus rassurant l'un que l'autre. Alcibiade, autrefois, avait coupé la queue à son chien : et il voulait que tous les chiens aient la queue coupée pour qu'on ne remarque pas le sien. Carter, pareil à lui, veut négrier toutes les nations pour que l'Amérique ne soit pas seule à être une nation négriifiée. Et, en même temps, comme il faut vendre ses cacahuètes, il veut aussi que toutes les portes soient ouvertes, que le monde entier achète les cacahuètes qui viennent d'Amérique, tandis que l'Amérique ferme solidement ses portes aux objets qui viennent de chez nous.

« Je me mêle de tout », dit le Carter prêcheur. « Je ne garantis rien » dit le Carter réaliste. Les Etats-Unis étaient il y a vingt ans, le gendarme de l'univers : ils en sont aujourd'hui le missionnaire, le gendarme ayant été échaudé. Mais il y a une différence entre le gendarme et le missionnaire. Le gendarme mettait son chapeau et son sabre pour garder la place. Le missionnaire, lui, replie son tréteau après son prêche, emporte la baraque et ne s'occupe pas de la bamboula qui commence après lui. « Je me mêle de tout ; je ne garantis rien ». Le nègre partout ! Mais le nègre, ce n'est rien, c'est le vide. Qui arrive quand le nègre règne ? Quelles bottes occupent le vide ? Le missionnaire, les yeux au ciel, nous répond : « Dieu y pourvoira ».

Les Etats-Unis perdent joyeusement l'Afrique pour recevoir, comme jadis De Gaulle, les bénédictions du Tiers-Monde. Nous voyons ce qui nous en est resté. Ils ont les bénédictions et les Russes ont les bases et ils s'en vont en chantant des cantiques pendant que s'installent les techniciens. Hélas, nous pouvons tous dire ce qu'un des plus grands quotidiens de Johannesburg écrit après l'entrevue de Mondale et de Vorster : « Après le Vietnam aucun pays ne peut compter sur les Etats-Unis pour le sauver de quoi que ce soit. En fait, avec beaucoup moins d'ingérence américaine, l'Afrique du Sud serait capable de se sauver seule, sans aucune aide de qui que ce soit. »

Cette leçon est valable pour nous aussi. Elle nous apprend, dès maintenant, ce que nous pouvons attendre des Etats-Unis. « Avalez ma potion démocratique, dit Carter, nourrissez-vous de mes cacahuètes. » — « Et ensuite, si ça tourne mal ? » — « Et bien, Dieu y pourvoiera : c'est très vilain de pécher contre l'espérance ».

*
**

Le danger pour l'Europe, le danger devant lequel tout le monde ferme les yeux et se bouche les oreilles, est dans sa position géographique. L'histoire est bonne fille : elle a, comme l'amour, un bandeau sur les yeux, et, comme la Pythie, on lui fait dire tout ce qu'on veut, mais la géographie est une déesse froide et impitoyable, on ne peut pas tricher avec elle. Or, la géographie fait de l'Europe occidentale une sorte de Vietnam. Les Etats-Unis désirent certainement garder dans leur camp politico-économique ce Vietnam beaucoup plus riche que l'autre. Mais ils n'accepteront certainement pas les risques suicidaires d'une guerre atomique pour le protéger à tout prix. Leur politique ne peut consister qu'à imaginer des lignes de repli qu'ils tiendront le plus longtemps possible. L'Europe sociale-démocrate est la première de ces lignes de repli. La « finlandisation » de l'Europe est la seconde. L'« eurocommunisme » est la troisième. Ces lignes de repli, on peut être assuré que les Etats-Unis les tiendront aussi longtemps que

possible. Mais on peut être assuré aussi qu'ils n'engageront pas une guerre atomique pour conjurer la catastrophe finale. Ils espèrent seulement que l'URSS se décomposera sous la pression de la prospérité et de la tentation libérale.

Les dirigeants de l'URSS ont compris depuis longtemps les bases de ce calcul. D'où le développement monstrueux de leur appareil militaire « classique ». Ils offrent aux USA une guerre non atomique avec des armes non atomiques, qui permettrait au gouvernement de Washington une évacuation « honorable » de l'Europe occidentale, en raison de la supériorité écrasante de l'URSS en armement conventionnel. Et ils maintiennent d'autre part un régime policier implacable pour empêcher la décomposition interne par la tentation libérale. Reste la prospérité. C'est une arme à deux tranchants. Un ensemble soviétique habitué à une certaine prospérité, mais incapable de la soutenir dans une économie communiste, peut avoir un intérêt à maintenir une Europe « finlandisée » comme réservoir de biens de consommation et en même temps à éviter un état de tension mondial qui la priverait de ressources économiques devenues indispensables.

Ce ne sont là que des consolations. L'impitoyable géographie inscrit notre avenir à long terme dans une carte que les continents ont créée et que l'histoire, toujours fragile, a provisoirement dénaturée. Après cinq cents ans d'intermède, l'hystérie démocratique risque de nous ramener au delà de Christophe Colomb. C'est le raisonnement de la fameuse Trilatérale. Pour que les puissants de ce monde gardent leur puissance, il leur faut, dès maintenant, imaginer une carte du monde comportant un repli sur les continents. Le bloc ploutocratique exploiterait le continent américain, actuellement inexpugnable militairement, le bloc soviétique règnerait sur l'empire communiste après l'abandon par escales de l'indéfendable presqu'île Europe et la Chine aurait le gouvernement de l'Asie. D'où cette conclusion paradoxale qu'actuellement le partage de Yalta est une protection, provisoire, pour l'Europe occidentale : car il embarrasse tout le monde. D'où cette autre conclusion : que,

provisoirement, et pour quelques années encore, personne ne veut bouger. C'est de nous-mêmes que viendra le malheur : l'Europe sociale-démocrate à participation communiste sera une tentation qui permettra à l'URSS d'avancer un pion dans un jeu bouché.

*
**

Le salut de l'Europe ne peut venir que d'une seule chose : sa masse politico-économique. C'est-à-dire d'un facteur géo-politique qu'il faut introduire dans l'équation. Car la géographie n'est pas inerte. Elle a des pôles. Cette fatalité géographique qui pèse sur nous est « divertie » par un élément magnétique pondérable qui est la pression des pensées, des modes de vie, et des acquêts de civilisation. Avec 250 millions d'habitants, une production industrielle sensiblement analogue à celle de l'URSS et des Etats-Unis, avec un niveau de vie et des habitudes mentales que seul un anéantissement atomique total pourrait faire disparaître, l'Europe est aussi difficile à coloniser qu'à conquérir et à assimiler. La fragile presqu'île européenne devient alors, par son poids économique et son poids de niveau de vie, un élément géographique d'une densité si lourde qu'elle constitue, en termes de géopolitique, un véritable continent, alors qu'elle n'est, en géographie pure, qu'une presqu'île mal défendue. C'est là sa chance de survie. Encore faut-il qu'elle ait la volonté de l'utiliser.

L'Europe atlantique est une solution de paresse et d'abdication. Cette solution consiste à accepter une politique de protectorat nécessairement précaire, qui remet en jeu le destin de l'Europe à chaque élection présidentielle aux Etats-Unis. Nous achetons très cher, par des concessions économiques et un alignement idéologique, la protection militaire des Etats-Unis. Nous payons donc par une limitation réelle de notre indépendance l'assurance provisoire d'une indépendance factice.

C'est le contraire qui est la voie du salut. Tout en conservant l'alliance américaine, provisoirement indispensable, il faut faire sortir progressivement l'Europe du pro-

tectorat américain. L'objectif est d'augmenter la densité de l'Europe de manière à faire de l'Europe un troisième bloc : non pas un troisième bloc factice, camouflage d'un rattachement à l'une des deux super-puissances, mais un troisième bloc fortement individualisé, qui ne soit l'instrument ni de l'une ni de l'autre des deux idéologies opposées, mais au contraire un instrument d'équilibre et de stabilité dont le maintien soit avantageux aux deux super-puissances rivales.

Cette autonomie totale de l'Europe qui est la condition de son avenir, exige trois formes d'indépendance également nécessaires, une indépendance militaire, une indépendance idéologique, une indépendance économique.

L'indépendance militaire est tellement évidente qu'il est à peine besoin d'y insister. Malgré cela, rien n'a été fait depuis trente ans pour la réaliser. Et de plus, on n'a jamais accepté de comprendre que la gamme de défense militaire de l'Europe doit être complète et ne peut reposer sur un seul instrument de dissuasion. Il faut non seulement que l'Europe possède et développe un arsenal nucléaire, mais qu'elle ait également à sa disposition un armement conventionnel qui lui permette de faire face efficacement à une attaque frontale non nucléaire. L'Europe, en tant que telle, ne doit donc souscrire à aucune convention de désarmement, mais au contraire faire un effort puissant de surarmement pour essayer de rattrapper son retard, en tous cas pour ne pas se trouver dans des conditions dramatiques d'infériorité équivalant à l'impuissance. Il est extraordinaire que les Etats européens ne comprennent pas que la réalisation d'une puissante industrie d'armements est une des solutions-clés du sous-emploi et de la crise de certaines industries. La création par le service du travail d'un matériel de défense opposable au matériel soviétique est une contribution beaucoup plus efficace à la défense nationale qu'un service militaire purement formel et aboutissant à une armée sans armes. Elle ranimerait par sa seule existence des secteurs industriels en difficulté. Et cette politique serait un emploi de notre argent bien plus utile que l'entretien indéfini du chômage par la distribution d'indemnités qui ne sont que des cataplasmes sur la plaie du chômage et non des remèdes.

L'indépendance idéologique est une nécessité moins évidente. Mais elle n'en est pas moins une nécessité certaine. Car l'idéologie équivaut aujourd'hui à une alliance. Etre dans le camp marxiste, c'est se placer tôt ou tard parmi les Etats satellites de l'URSS. Etre dans le camp de la démocratie ploutocratique, c'est se déclarer allié des Etats-Unis. L'Europe ne peut pas être une troisième force indépendante si elle ne constitue pas un troisième camp idéologique présentant sa propre formule politique. Cette troisième formule politique doit harmoniser deux notions en apparence contradictoires et en fait complémentaires, l'autorité et la liberté. Cette synthèse originale ne peut se faire qu'en éliminant les instruments parasites créés par le capital ou les idéologies et qui paralysent l'autorité de l'Etat et en même temps escamotent la liberté individuelle en imposant des choix préfabriqués. Une définition nouvelle de l'Etat ne peut avoir lieu, en outre, qu'avec un réarmement moral de l'Europe redonnant leur place aux notions indispensables de civisme, de conscience professionnelle, de courage, de loyauté, sans lesquelles une société ne peut être durable. Cette réforme morale est le seul moyen véritable de faire échapper les nations d'Europe à la décrépitude et à l'enlisement des deux formules politiques dont l'échec est évident, la démocratie ploutocratique et le marxisme bureaucratique. Si l'Europe n'invente pas cette troisième voie politique, tout ce qu'on peut faire pour sa survie est précaire et risque d'être illusoire.

L'indépendance économique est une condition de l'avenir européen encore moins aperçue que les deux précédentes, mais non moins nécessaire. Dans le monde actuel, un bloc politique n'est pas véritablement indépendant s'il peut être paralysé par un ultimatum économique ou par l'interception de ses voies de communication. Il ne l'est pas non plus si sa monnaie et son niveau de vie peuvent être menacés à tout moment par une concurrence déloyale ou par des importations sauvages qui mettent en péril des secteurs entiers de sa production. Il doit donc y avoir une économie européenne comme il faut qu'il y ait une armée européenne et une idéologie européenne. Car l'économique et le politique

vont ensemble. La démocratie libérale est inséparable de l'économie libérale et l'abus de la liberté entraîne à la fois l'anarchie politique et l'anarchie économique : inversement, les régimes policiers marxistes engendrent une économie totalitaire autocratique dont les résultats sont la sclérose des circuits économiques et la pénurie. L'Europe doit donc imaginer un troisième modèle économique comme elle doit imaginer un troisième modèle politique : et de même que ce dernier ne peut-être qu'un équilibre entre l'autorité et la liberté, ainsi la formule économique viable pour l'Europe doit être un équilibre entre une certaine autarcie et un libéralisme économique non pas formel et effectivement entravé, comme celui qui est en usage actuellement, mais effectivement assuré et en même temps contrôlé.

Les stipulations qu'on peut faire pour l'Europe sont évidemment différentes des possibilités très limitées dont chacune des nations européennes dispose. C'est une des raisons pour lesquelles une Europe unitaire est avantageuse pour l'économie de tous les Etats contractants. Des solutions qui sont chimériques à l'échelle nationale deviennent des solutions réalisables à l'échelle européenne. Mais elles ne peuvent être appliquées que par un type nouveau d'Etat : les régimes démocratiques actuels n'ont aucune possibilité de renouveler les données économiques en Europe, ils ne peuvent que se débattre faiblement contre les mécanismes inéluctables d'une économie mondiale qui leur mesure, de plus en plus chichement, leur marge de liberté.

Les principes d'une indépendance économique dans le système économique contemporain ne peuvent pas être énoncés d'une manière dogmatique. Quoi que nous souhaitions et quoi que nous fassions, un isolement économique total n'est pas possible dans un monde de haut niveau de vie : il n'est pas souhaitable non plus, la libre concurrence constituant un aiguillon irremplaçable pour la vitalité d'une économie. D'où la nécessité d'une solution mixte qui doit sauvegarder l'économie de marché sans tolérer l'économie de razzia.

Le principe fondamental est que l'intérêt général, en économie comme en politique, doit primer les intérêts parti-

culiers. La conséquence est que la liberté commerciale ne doit pas être illimitée, elle doit être surveillée.

Comme en tout mélange, le dosage est essentiel : et il ne peut être fixé *a priori*. Il faut surtout que l'Etat ait le pouvoir d'agir vite pour prévenir une crise ou y remédier, sans que ses propres lois et, à plus forte raison, les traités internationaux soient un obstacle à son intervention. Il y a en économie des situations *d'urgence* qui ne contraignent pas moins que les mêmes situations quand l'ordre public est en danger : et souvent des mesures provisoires, qui ne sont rien d'autre que des suspensions temporaires de contrat, suffisent à y faire face. Il y a même, dans les Etats modernes, surtout dans les Etats modernes, un ordre public de l'économie qui est aussi important que l'ordre public dans la rue : cet ordre public de l'économie doit être défendu contre les accès de fièvre, contre les proliférations désordonnées, contre la spéculation et la fraude, et, bien entendu, contre toutes les formes de sabotage. Une gendarmerie de l'économie, intervenant au bon moment et sur les points douloureux ou suspects, peut dispenser de tout dirigisme tâtilon et de toute réglementation paralysante. Mais il faut qu'une législation nouvelle permette cet empirisme de l'intervention.

Une économie européenne indépendante devrait être à la fois égale pour tous, protégée, dirigée et libérée. Egale pour tous, en égalisant dans tous les pays les charges sociales et fiscales. Protégée, contre les importations sauvages, les démarquages, les combines, les margoulinades qui font de nos frontières autant de passoires, et aussi contre le dumping de pays méritants et d'industriels astucieux par lesquels nous n'avons aucune raison de nous laisser tondre. Dirigée, de manière à favoriser chez nous les productions qui sont essentielles pour nous et à ne pas gaspiller notre travail national en produits inutiles ni notre argent en gadgets de fabrication étrangère. Libérée, parce que nos règlements, nos lois sociales, notre administration tâtilonne, notre fiscalité, sont autant d'entraves à l'initiative individuelle qui est indispensable à une économie saine et à l'enrichissement justifié qui devrait en être la récompense.

Cette économie, non pas fermée, mais organique, non pas agressive, mais prudente, refusant l'illusionisme d'une expansion indéfinie, mais mesurée d'après nos propres forces et nos propres besoins, économie de gestion, non de jongleurs, est la seule qui puisse faire échapper l'Europe aux soubresauts et aux crises d'un monde emporté par la fureur de l'exploitation forcenée et livré alternativement à la frénésie de la conquête et à l'abattement de la saturation. Elle est la seule aussi qui puisse permettre le véritable socialisme par l'augmentation modérée et continue du niveau de vie et probablement la seule aussi qui puisse éviter à l'avenir les phases de chômage en réglant une production constante adaptée à notre propre allure.

*
**

Ces conditions de l'indépendance européenne disent assez combien nous sommes éloignés de ceux qui n'acceptent l'Europe que sous la forme d'une vague confédération. L'artichaut que ces esprits prudents nous proposent sera dévoré feuille à feuille comme sa structure l'y condamne. Il est possible qu'en l'état actuel de l'opinion, cette solution bâtarde soit la seule qu'on puisse faire accepter : mais nous devons être bien convaincus que cette Europe confédérée sera l'Europe de l'impuissance. Cela fait très bien l'affaire de ceux qui pensent qu'une Europe impuissante est une Europe facile à exploiter. Pour décider les mesures qui peuvent seules assurer sa force, son indépendance et son avenir, l'Europe doit être un bloc fédéral qui délègue à un exécutif véritable le droit de la conduire : c'est-à-dire de forger le cadre qui donnera à l'Europe cette *personnalité* non pas seulement juridique, mais militaire, politique et morale qui affirmera son existence, qui fera de l'Europe une réalité géopolitique et non une ombre. Hors de cela, nous ne serons jamais que des Balkans à l'échelle du XXème siècle.

Maurice BARDECHE.

René JUSSIEU.

L'Idéologie libérale et l'Entreprise

Le mot « libéralisme » faisant l'objet de définitions nombreuses et parfois contradictoires, nous nous efforçons, dans cet article, de lui conserver un sens précis et forcément limité. Pour nous, le libéralisme est une idéologie qui se définit par la primauté qu'elle accorde à la personne humaine par rapport à la Société ; c'est une idéologie qui, bien qu'illustrée par de nombreux auteurs de valeur, ne fait pas l'objet d'une théorie complète, homogène et rationalisée et qui, au contraire, se veut pragmatique et évolutive. Disons simplement que, dans le domaine politique, le libéralisme, s'il doit choisir entre l'homme et la Société, considère que l'homme constitue la réalité première fondamentale ; de ce fait, l'organisation sociale, si elle est admise comme nécessaire, n'est qu'un moyen qui doit rester au service de la personne humaine.

Le développement de la conception libérale et la naissance de l'Entreprise moderne, qu'elle soit commerciale ou industrielle, sont à peu près simultanées en Occident (1776 : Révolution Américaine ; 1789 : Révolution Française ; 1798 : Ouverture de la succursale Rothschild à Londres ; 1825 : Première Compagnie Ferroviaire ; 1847 : Premier canon en acier Krupp). On peut y voir autre chose qu'une coïncidence et attribuer à la pensée libérale une bonne part de l'élan qui a permis le prodigieux développement industriel du XIXème et du début du XXème siècle. En effet, en légitimant la recherche de l'intérêt articulier, on suscitait la notion de concurrence et une théorie économique très éla-

borée, celle d'Adam Smith, affirmait qu'une « main invisible » orientait la recherche du profit privé vers une contribution à l'intérêt général. Le rôle de l'Etat devait alors être limité à un contrôle sur les facteurs considérés comme exogènes à l'économie : violence, corruption, fraude, privilèges. Dans ce cadre, l'activité économique pouvait revenir en totalité à une nouvelle élite, les entrepreneurs qui, pour agir, recourrait à une structure nouvelle, l'entreprise.

Il convient de bien mesurer la distance qui sépare l'Entreprise d'autres entités qui, avant elle, ont eu pour mission de produire des biens ou des services : corporations d'artisans ou manufactures royales. Alors que ses prédécesseurs étaient des systèmes clos destinés à perpétuer une situation d'équilibre (ou perçue comme telle), l'entreprise est un système ouvert, fragile certes, mais évolutif ; et si les corporations, par exemple, considéraient toute nouveauté comme suspecte, l'entreprise, au contraire, voit dans la recherche permanente de l'innovation (au niveau du produit lui-même, de ses débouchés ou de son élaboration) sa justification. Aussi, dès le début de l'ère industrielle, à l'aube du XIX^e siècle, les progrès accomplis ont été impressionnants : en peu de temps, de nombreux produits sont passés du rang d'articles de luxe à celui d'objets quotidiens à la portée de tous, et la vie matérielle des hommes a plus changé en quelques dizaines d'années qu'elle ne l'avait fait durant les cinq siècles précédents.

Système ouvert, l'entreprise se distingue aussi des autres structures sociales (la famille, la paroisse, la région) qui restent centrées sur elles-mêmes ; l'entreprise doit constamment s'adapter à ses partenaires : actionnaires, clients, fournisseurs, personnel, etc... et sa pérennité implique habituellement un développement qui ne connaît pas de limites à priori. Mais ses qualités et ses succès ne garantissent pas toujours à l'entreprise une réputation heureuse ; dans les pays catholiques tout particulièrement, le profit et les biens de ce monde ont été trop longtemps méprisés pour être acceptés facilement comme formes d'idéal.

ORIGINE ET EVOLUTION DU MOUVEMENT SYNDICAL EN FRANCE

Les organisations professionnelles de l'Ancien Régime (appelées maîtrises, métiers jurés ou jurandes ; le mot corporation n'apparaissant que vers 1750) avaient à l'origine un caractère vertical, regroupant patrons et ouvriers d'une même profession ; mais l'influence des maîtres devenant de plus en plus grande, les compagnons tendirent à avoir leurs organisations propres, dépourvues de caractère officiel et pratiquant même un goût du secret très marqué (initiation, mot de passe, etc...).

A un esprit libéral, toutes ces structures paraissent pernicieuses puisqu'elles entravent la liberté d'action, restreignent la concurrence et par conséquence, limitent le progrès technique. On ne s'étonnera donc pas de voir la loi des 2 et 17 mars 1791, dite Décret d'Allarde du nom de son rapporteur, stipuler :

« La faculté de travailler est un des premiers droits de l'homme et les jurandes lèsent ce droit. Elles sont en outre une source d'abus en raison de la longueur de l'apprentissage, de la servitude du compagnonnage, des frais de réception. Elles nuisent au public en restreignant le commerce.

La loi décide :

A compter du 1er avril prochain (1791), il sera libre à tout citoyen d'exercer telle profession ou métier qu'il trouvera bon après s'être pourvu d'une patente et en avoir acquitté le prix. »

Peu après, la Constituante précisait ses intentions en interdisant pratiquement toute organisation professionnelle par le fameux décret des 14 et 17 juin 1791, dit Loi Le Chapelier, dont il importe de rappeler les termes :

« Art. 1er — L'anéantissement de toute espèce de corporations des citoyens du même état ou profession étant une des bases fondamentales de la Constitution Fran-

çaise, il est défendu de les rétablir de fait, sous quelque prétexte en quelque forme que ce soit. »

« Art. 2 — Les citoyens d'un même état au profession, les entrepreneurs, ceux qui ont boutiques ouverte, les ouvriers et compagnons d'un art quelconque ne pourront, lorsqu'ils se trouveront ensemble, se nommer ni président ni secrétaire si syndics, tenir des registres, prendre des arrêtés ou délibérations, former des règlements sur leurs prétendus intérêts communs (...) ».

« Art. 4 — Si, contre les principes de la liberté et de la constitution, des citoyens attachés aux mêmes professions, arts et métiers, prenaient des délibérations ou faisaient entre eux des conventions tendant à n'accorder qu'à un prix déterminé le secours de leur industrie ou de leurs travaux, lesdites délibérations et conventions accompagnées ou non du serment, sont déclarées inconstitutionnelles, attentatoires à la liberté et à la Déclaration des Droits de l'Homme, et de nul effet (...) ».

« Art. 6 — Si lesdites délibérations ou convocations... contenaient quelques menaces contre les entrepreneurs, artisans, ouvriers ou journalistes étrangers qui viendraient travailler dans le lieu ou contre ceux qui se contenteraient d'un salaire inférieur, tous auteurs, instigateurs et signataires des actes ou écrits, seront punis d'une amende de mille livres chacun, et de trois mois de prison. »

« Art. 7 — Ceux qui useraient de menaces ou de violences contre les ouvriers usant de la liberté accordée par les lois constitutionnelles au travail et à l'industrie seront poursuivis par la voie criminelle et punis suivant la rigueur des lois, comme perturbateurs du repos public. »

« Art. 8 — Tous attroupements composés d'artisans, ouvriers, compagnons, journaliers, ou excités par eux contre le libre exercice de l'industrie et du travail... seront tenus pour attroupements séditionnels (...). »

Plus tard, le Premier Empire renforcera ce dispositif légal, prévoyant d'ailleurs des peines bien plus sévères pour

les coalitions ouvrières que pour les coalitions patronales ; la Restauration ne rétablira pas les corporations et il faudra attendre l'Empire libéral pour que la loi du 52 mai 1864, en modifiant les articles 414, 415 et 416 du Code Pénal, reconnaisse sans le nommer le droit de grève. A partir de 1868, l'Empire libéral accorde une large tolérance (mais toujours susceptible d'être annulée) aux Chambres syndicales. On voit donc qu'entre 1791 et 1864-1868, alors que se met en place dans notre pays le monde industriel que nous connaissons aujourd'hui, les salariés ne se voient reconnaître aucune personnalité collective et même en principe toute action collective leur est formellement interdite. Cela au nom d'une doctrine de liberté pour tous qui ne veut connaître que des agents économiques agissant à titre individuel. Si les mêmes principes interdisent également les associations patronales on doit constater que dès 1835 celles-ci acquièrent un pouvoir réel (le Comité des Forges, d'illustre mémoire est quant à lui créé en 1864).

Bien entendu, malgré la loi, le mouvement ouvrier existe et pendant cette période il se manifeste de deux façons bien différentes. D'une part par les sociétés d'entr'aide et de secours mutuel dont les plus anciennes sont d'ailleurs antérieures à la Révolution (celle des menuisiers parisiens date de 1760, celle des mineurs est créé en 1849) et qui sont tolérées du fait de leur caractère caritatif ; ces sociétés sont liées à une profession et leur élément moteur est le sentiment de solidarité animant des hommes qui font le même travail. D'autre part le mouvement ouvrier se manifeste par de violentes émeutes (Vienne 1819, Lyon 1831, Anzin 1833, à Paris les journées de Juin 1848) qui à l'image de celles des Luddites anglais du début du 19^e siècle s'en prennent souvent aux nouvelles techniques (dans le textile et la métallurgie) accusées de propager le chômage. Progressivement de nouvelles idées apparaissent (le mot socialisme date de 1831, le mot communisme de 1839) qui opposent le travail au capital ; conçues hors du milieu ouvrier ces idées y trouvent un terrain de développement privilégié, les valeurs libérales n'ayant pas encore réussi à remplacer dans les classes populaires la morale chrétienne associée aux struc-

tures auxquelles elles s'attaquaient. Des délégations d'ouvriers français participent aux travaux de la 1ère Internationale à Londres en 1864 ; on y affirme que la solution des problèmes économiques des ouvriers ne peut avoir qu'un caractère politique.

Les réactions provoquées par la Commune de 1871 vont interrompre provisoirement l'évolution des institutions mais en 1884 la IIIe République en adoptant la loi Waldeck Rousseau (ministre de l'intérieur de Jules Ferry) reconnaît expressément le droit d'association aux syndicats professionnels. En 1895 la C. G. T. est créée, c'est alors un groupement de divers syndicats, associations professionnelles ou Bourses du Travail qui à deux reprises, en 1902 et au Congrès d'Amiens en 1906, proclame son indépendance à l'égard des partis politiques. C'est également un syndicat révolutionnaire qui se fixe comme but l'appropriation des moyens de production par les travailleurs. La Confédération Française des Travailleurs Chrétiens apparaît en 1919 ; refusant la lutte des classes la C. F. T. C. adhère à l'idéal chrétien de justice et de charité et se fixe comme but la paix sociale et la prospérité de la patrie.

En 1921, un an après le Congrès de Tours qui a vu les communistes français quitter le parti socialiste, la C. G. T. met en minorité ses éléments communistes qui fondent la C. G. T. U. l'année suivante. La réunification de la C. G. T. et de la C. G. T. U. aura lieu en 1936 ; cette année là, la crise économique porte le gouvernement de Front populaire au pouvoir et en juin, après une grève générale d'une ampleur inégalée accompagnée d'occupations d'usines ; interviennent les accords de Matignon entre les représentants du patronat et ceux de la C. G. T. Le triomphe des syndicats est total et les revendications satisfaites sont impressionnantes : congés payés, conventions collectives garantissant la liberté syndicale, augmentations de rémunérations. A ce moment là les syndicats totalisent 5 millions d'adhérents, jamais ils ne seront aussi puissants en France ; mais déjà leur force décroît et les grèves de 1938 seront un échec.

En 1945 les aspirations des syndicalistes sont satisfaites dans deux domaines très différents : d'une part les nationalisations d'autre part la création des Comités d'Entreprises. Dans l'esprit de leurs promoteurs les nationalisations mettaient l'outil de travail au service de la nation, donc des travailleurs, et permettaient par ailleurs d'associer les instances syndicales à la gestion ; en fait l'ambiguïté fondamentale entre l'appropriation de l'entreprise nationalisée par ceux qui y travaillent et l'appropriation de ces entreprises par la nation toute entière n'a jamais été totalement levée, comme nous le rappelle le récent conflit de la BNP, et les privilèges du personnel des entreprises nationalisées, déjà considérables ne peuvent être illimités. Quant aux Comités d'Entreprise là aussi deux conceptions s'opposent : pour les syndicalistes de 1945 ils préfiguraient le pouvoir ou au moins le droit de contrôle syndical, alors que pour le patronat ils devaient être un moyen de communication avec la base, les délégués du personnel dont l'institution est plus ancienne ne remplissant ce rôle que d'une façon très limitée.

Depuis 1945 le contexte juridique a peu changé (à l'exception de la loi de 1968 qui reconnaît les sections syndicales d'entreprise et facilite leur fonctionnement) en revanche les mouvements syndicaux présents dans les entreprises ont évolué ; rappelons brièvement la situation des principaux.

— F. O. (dont le véritable nom est C. G. T. - F. O.) dirigée par André Bergeron, un million d'adhérents. Née d'une scission de la C. G. T. en 1947, F. O. est un syndicat réformiste qui paradoxalement regroupe des éléments modérés et une minorité extrémiste (trotskyste).

— La C. G. T. dominée par les communistes depuis 1944. Deux millions et demi d'adhérents. Secrétaire général Georges Seguy. La plus ancienne et la plus puissante des centrales syndicales françaises, puisqu'elle regroupe 16 000 syndicats différents.

— La C. F. D. T., dirigée par Edmond Maire, environ un million d'adhérents ; formée en 1964 par des membres

de la C. F. T. C. ayant décidé d'abandonner toute référence au christianisme ; depuis 1970 la C. F. D. T. a comme objectif le « socialisme auto-gestionnaire ».

— La C. F. T. C. (dite CFTC maintenue), premier syndicat inspiré par la doctrine sociale de l'Eglise. Créé en 1919, très affaibli par la création de la C. F. D. T. en 1964, la C. F. T. C. regroupe 200 000 personnes. C'est un syndicat réformiste.

— La C. G. C., créée en 1944, regroupant 300 000 personnes et dirigées par Yvon Charpentier est également un syndicat réformiste.

Les 5 organisations que nous venons de citer bénéficient avec la F. E. N. (de l'Education Nationale) d'un monopole des candidatures au premier tour des élections de représentants du personnel dans les entreprises. Le droit syndical justifie ce monopole par... leur participation à la Résistance, ce qui bien entendu les protège maintenant contre la création ou le développement de nouveaux mouvements.

LE POUVOIR SYNDICAL AUJOURD'HUI

L'action syndicale dans l'entreprise s'appuie sur deux éléments de nature différente : d'une part le droit social qui lui accorde un rôle, des moyens et une protection, d'autre part la confiance ou l'intérêt que lui portent les salariés et qui lui assurent une dynamique. Nous avons vu comment l'évolution du droit social l'a fait passer d'une situation où les syndicats étaient interdits, niés, au nom des droits individuels, à la situation présente où les syndicats disposent d'un certain nombre de privilèges (monopole de représentativité du personnel, absence de responsabilité civile, subventions et aides de l'Etat etc...). Poser la question de la légitimité des syndicats nous paraît donc une façon peu réaliste aborder le problème ; il nous semble plus intéressant d'examiner les rapports entre le pouvoir des syndicats et l'idéologie qui les anime.

Dans notre pays les deux syndicats les plus puissants ont un caractère révolutionnaire et se fixent comme but essentiel le changement de société. Cela peut être une faiblesse ou une contrainte dans leur action, car les militants de ces syndicats qui adhèrent à ces objectifs peuvent à l'occasion se trouver éloignés de la masse des sympathisants, moins sensibles à ces thèmes. Mais à l'inverse cela représente une grande force : toute revendication se trouve légitimée par son inscription dans un schéma universaliste qui lui ôte tout caractère égoïste (ainsi les grévistes de la Caisse d'Épargne, dont beaucoup gagnaient plus de 10 000 F. par mois et qui réclamaient le maintien d'une prime que les résultats de 1976 ne justifiaient pas, avaient le sentiment de faire avancer la révolution). Par ailleurs cette démarche permet de formuler des exigences extrêmes : quelle importance si les avantages retirés par les salariés entraînent la disparition de l'entreprise puisque celle-ci peut alors être présentée comme un bastion du monde capitaliste (et l'affaire Lip nous montre qu'au nom de cette logique on peut même demander une aide à la nation toute entière pour reconstruire sur des bases nouvelles, « révolutionnaires », l'entreprise que l'on vient de détruire).

Dans le choix de leur tactique la situation des syndicats révolutionnaires est ambiguë : d'une part ils doivent, pour être crédibles vis à vis des salariés, obtenir pour ceux-ci des avantages mais d'autre part ces avantages en limitant les frustrations de la situation salariale vont avoir tendance à démobiliser la masse des travailleurs. Pour résoudre cette ambiguïté la C. G. T. se concentre sur des revendications mineures qu'elle va exacerber et dont la satisfaction ne risque pas de démobiliser les masses, la C. F. D. T. elle préfère rechercher des revendications « qualitatives » qui influenceront sur le mode de vie et, en changeant les rapports entre les hommes, mineront la logique et le fonctionnement du système capitaliste (ainsi plutôt que des augmentations de rémunérations la C. F. D. T. exigera des services collectifs gratuits pour les salariés).

Au contraire les syndicats réformistes (F. O., C. G. C., C. F. T. C.) ne remettant pas en cause a priori l'existence

de notre société et leurs objectifs fondamentaux se situent au niveau de la défense des salariés qui les ont mandatés. Ils pratiquent donc avec les employeurs une politique de concertation, de négociation. De ce fait ils se trouvent placés dans une situation difficile vis à vis des travailleurs par les syndicats révolutionnaires qui, chaque fois qu'un accord est signé, les accusent de cautionner le pouvoir patronal. Il n'est pas étonnant que les syndicats réformistes soient alors affligés d'un sentiment de culpabilité qui les pousse en certaines occasions à s'aligner sur les positions de la C. G. T. et de la C. F. D. T., quand bien même cela ne s'impose guère (ainsi la grève du 24 mai 1977 qui a vu le ralliement de dernière minute des dirigeants F. O. et C. G. C. alors que dans les entreprises les militants de ces deux organisations se sont habituellement abstenus d'y participer).

En définitive la prééminence dans notre pays de deux syndicats marxistes qui s'emploient constamment à discréditer les autres organisations syndicales a surtout pour effet de détourner la majorité des travailleurs de l'institution syndicale ; de tous les pays industrialisés nous sommes sans doute celui où le taux de syndicalisation est le plus faible (en 1977 il est probablement inférieur à 20 %). Le résultat est catastrophique puisque les divers mécanismes destinés à assurer la concertation entre les travailleurs et le patronat se trouvent entre les mains d'une minorité révolutionnaire décidée précisément à ne laisser aucun dialogue s'établir.

Il nous paraît utile de définir quelques facteurs susceptibles d'atténuer les risques de notre situation actuelle :

— La taille des entreprises ; manifestement les grandes entreprises sont celles où la dépersonnalisation des rapports et où la perte de conscience de la logique économique vont pousser les salariés à rechercher auprès des syndicats révolutionnaires la solution à leurs problèmes.

— La décentralisation des responsabilités ; en définissant pour chacun le sens de son travail, les objectifs à atteindre et les perspectives à moyen terme il est possible de recréer une conscience professionnelle.

— L'éducation économique ; le monde industrialisé est récent et son fonctionnement méconnu de la plupart des hommes qui l'animent, bien des tensions viennent de cette ignorance.

LES NOUVEAUX GROUPES DE PRESSION DANS L'ENTREPRISE.

Le contre-pouvoir syndical a ses racines dans l'entreprise elle-même et, c'est ce qui le justifie aux yeux de beaucoup (discréditant du même coup les syndicats dont la direction ou l'organisation paraît trop extérieures à la vie professionnelle). Depuis peu, de nouvelles formes de contre-pouvoir sont apparues qui, elles, prennent leurs sources à l'extérieur de l'entreprise : partis politiques, mouvements féministes, écologiques ou consuméristes. L'activité de ces mouvements a deux types de buts : utiliser l'entreprise comme terrain de propagande et de recrutement ou contester le rôle de l'entreprise.

En général les partis politiques se limitent à l'aspect propagande et recrutement ; ils estiment ce faisant que c'est dans l'entreprise que les citoyens sont les plus sensibles à leur condition et, en ce qui concerne les marxistes plus particulièrement, que l'entreprise est le lieu où se créent les rapports politiques ; toutefois ils limitent volontairement cette pénétration pour éviter de gêner les syndicats de leur obédience et également pour ne pas inquiéter les travailleurs qui leur sont indifférents ou hostiles et qui pourraient réagir brutalement à une trop nette politisation du lieu de travail. Ajoutons que des tentatives d'implantation en entreprise de partis modérés (R. P. R. par exemple) ont existé, sans grand lendemain d'ailleurs. Pour nous, seule la persistance d'une crise économique grave et des inquiétudes qu'elle suscite peuvent être favorables au développement de l'activité des partis politiques dans l'entreprise, activité dont chacun perçoit immédiatement tous les dangers (esprit de clan, méfiance, suspicion, conflits interpersonnels exacerbés etc...).

Il en est différemment des nouveaux mouvements (féminisme, écologique ou consumérisme). Habituellement nés aux Etats-Unis, c'est là, dans le pays du libéralisme triomphant, qu'ils ont contesté l'entreprise au nom de ses responsabilités dans la cité, ce qui paraissait certainement paradoxal dans le contexte américain. Ainsi les mouvements féministes ou de minorités raciales ont imposé des contraintes de recrutement, certainement préjudiciable à la bonne marche des entreprises et en tout cas peu conformes à la logique économique. Disons que les entreprises américaines se sont adaptées à ces contraintes et même qu'elles en ont tiré un certain parti publicitaire (certaines banques font périodiquement savoir au public qu'elles comptent dans leur personnel un certain pourcentage de noirs, ou de femmes). En France ces nouveaux mouvements ne font qu'apparaître et il est difficile de prévoir si leur succès qui est réel dans certaines couches de la population (étudiants, milieux bourgeois) leur permettra de pénétrer dans l'entreprise.

René JUSSIEU.

ENTREPRISE ET TECHNOSTRUCTURE :

LE CONTROLE DANS L'ENTREPRISE

La Société Anonyme est depuis le XIX^{ème} siècle l'instrument privilégié de développement du capitalisme. De par ses caractéristiques, elle crée une « personne morale », sans existence physique, parfaitement distincte des associés :

Les associés ont peu d'importance : ils ne font pas le commerce personnellement : C'est la personne morale qui est commerçante.

★ Seuls les apports des associés comptent : leur responsabilité est donc limitée au montant de leurs apports.

★ Les associés cèdent librement leurs titres : c'est dire que l'on se préoccupe peu de leur personnalité, prédominante dans d'autres types de sociétés, dites fermées (ex. : les SARL).

Ce désintéressement vis à vis des associés se manifeste par le fait qu'ils ne s'appellent même pas ainsi : on les nomme des actionnaires.

La société anonyme est donc plus ou moins coupée de ses actionnaires. Or ceux-ci sont juridiquement les propriétaires de l'entreprise.

Comment organiser la répartition des pouvoirs à l'intérieur de cette société ? Trois organes essentiels dirigent la SA :

— L'Assemblée Générale, c'est-à-dire « la réunion des actionnaires habilités à y prendre part, convoquée et réunie dans les conditions prévues par la loi et les statuts. »

On distingue l'Assemblée Générale Extraordinaire, qui est compétente pour toutes les modifications des statuts, mais n'intervient pas dans la gestion, et l'Assemblée Générale Ordinaire. La gestion étant l'essentiel de notre propos, nous insisterons exclusivement sur cette dernière.

— Le Conseil d'Administration, composé d'administrateurs nommés et révoqués sans préavis, ni indemnité par l'AGO.

— Le Président du Conseil d'Administration occupe une place à part : il est nommé et révoqué par le Conseil d'Administration.

Une évolution d'un siècle a conduit à la loi de 1966, qui est la réglementation actuelle.

La première loi importante sur les SA date du 24 juillet 1967.

Dans son esprit, l'AG est l'âme même de la personne morale ». Institution purement démocratique, elle intervient à toutes les périodes de la vie sociale, pour prendre toutes les décisions. Elle détient tous les pouvoirs et désigne, pour les exercer, des administrateurs qui sont complètement sous ses ordres.

C'est le principe de l'omnipotence de l'Assemblée. Le conseil d'administration — auquel n'est pas reconnu de pouvoir propre — n'est qu'un mandataire et l'Assemblée, le mandant, peut toujours se substituer à lui.

Le fondement de ces dispositions est la « théorie contractuelle » de la société : celle-ci est un simple contrat, et traitée ainsi. Il y a une parfaite fusion entre la propriété de la société et sa direction.

La situation va notablement évoluer. Nous distinguerons deux étapes importantes.

Les lois de 1940 et 1943 confirment et réglementent l'institution du Conseil d'Administration. Elles disposent que le Conseil « administre » la société. En pratique, les statuts donnaient une longue liste des pouvoirs dévolus au Conseil. Des pouvoirs propres sont donc reconnus à celui-ci.

D'autre part, l'institution du Président-Directeur-Général est créée : le conseil d'administration est doté d'un président qui portera également le titre de Directeur Général. Il recevra de celui-ci délégation d'une partie plus ou moins grande de ses pouvoirs. Le but était de substituer une gestion personnalisée à la gestion collégiale et anonyme des administrateurs d'avant la loi.

Cependant, l'AG demeurait le centre de la vie sociale.

La loi de 1966 a renversé les rôles.

Le Conseil d'Administration est investi « des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société ; il les exerce dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux expressément attribués par la loi aux assemblées d'actionnaires. »

Une loi de 1969 a encore accru l'importance du CA : dans ses rapports avec les tiers, la société sera engagée par le CA, même si celui-ci dépasse les limites de l'objet social.

Que se passe-t-il ? L'Assemblée n'est plus omnipotente, ses pouvoirs sont nettement délimités par la loi. En revanche, le centre réel de décisions est le CA, investi des pouvoirs les plus étendus.

On peut comparer la loi de 1966 à la Constitution de 1958. Le régime parlementaire donnait la plus grande importance à la loi, votée par le Parlement, l'exécutif n'ayant qu'un rôle d'exécution sous ses ordres. Si, depuis 1958, l'exécutif est prépondérant : le domaine du Parlement, donc de la loi, s'est considérablement réduit. En revanche le règlement, décrété discrétionnairement par l'exécutif, est devenu le moyen normal de mise en œuvre d'une décision : la loi n'est plus que l'exception.

De même, dans la SA, l'on est passé du régime d'assemblée où l'AG décidait de tout à un régime d'exécutif prépondérant où toutes les décisions importantes sont prises par le CA et où la loi de l'AG n'est que l'exception. Le règlement est substitué à la loi. La comparaison peut même être poussée plus loin si l'on considère que le gouvernement a la maîtrise de l'ordre du jour à l'Assemblée Nationale : il décide ce dont les députés vont discuter. De même, dans la société, l'ordre du jour de l'Assemblée est fixé par le Conseil d'Administration. Il en résulte que les « propositions de loi » émanant, comme au Parlement, presque exclusivement du Conseil d'Administration, et fort peu des actionnaires.

La dissociation entre la propriété et la direction devient de fait pratiquement totale. L'économiste américain Galbraith utilise le mot de technostructure pour désigner des entités — qu'on ne peut plus qualifier de « sociétés » — présentant cette caractéristique.

La pratique des affaires renforce encore cette séparation propriété-direction. En effet, le véritable pouvoir ne se trouve même plus au niveau du Conseil d'Administration. Celui-ci nécessite un formalisme assez pesant au niveau de la convocation, de la consignation des délibérations. D'autre part, y règnent des représentants du Comité d'Entreprise qui deviennent « indésirables » dès qu'il s'agit de prendre certaines décisions importantes. Il se forme donc, en fait, parallèlement au CA, un « Conseil de Direction » composé du PDG et que quelques conseillers proches, qui prendra les décisions, comme les présidents des Etats-Unis, par exemple, font avec leurs conseillers.

Les membres de l'informel « Conseil de Direction » n'ayant la plupart du temps que des intérêts très faibles dans la technostructure — ce sont rarement de gros actionnaires —, la maîtrise de celle-ci échappe totalement à ses propriétaires.

Pourquoi une telle évolution ?

La raison est simple : la conception démocratique de la SA n'a aucun sens. Elle est contraire aux nécessités du fonctionnement économique d'un côté, et de l'autre, inapplicable en pratique.

L'économie concurrentielle impose aux entreprises de répondre avec rapidité et compétence aux événements. Sinon, elles seront battues par leurs concurrentes.

Or qu'en serait-il de la rapidité de réaction, s'il fallait, pour chaque décision importante, réunir une Assemblée, ou si le gestionnaire courait le risque de se voir remplacé par l'Assemblée mandante ? Seule une petite équipe homogène de preneurs de décisions peut répondre à cette attente.

Un des fondements d'une conception démocratique du pouvoir est que le peuple a la capacité, la compétence né-

cessaires pour comprendre les options qui lui sont proposées et choisir entre elles avec discernement. On peut, déjà difficilement, l'accepter pour des décisions politiques intéressant une collectivité. Dans le cadre de la gestion d'une société, ce postulat n'a aucun sens.

La Société Anonyme fait appel à un grand nombre d'actionnaires, qui n'ont aucune formation économique. Quelle compétence peuvent-ils bien avoir pour gérer la société ? D'évidence, absolument aucune. Il est donc nécessaire que le pouvoir soit remis à des personnes qui ont la capacité de l'exercer et que les interventions de l'Assemblée soient limitées au maximum.

La SA ne peut pas d'autre part, être une institution démocratique. Le caractère général de l'Assemblée est une aberration en lui-même. Où pourrait-on réunir les centaines de milliers d'actionnaires de certaines sociétés ? En outre, comment ceux-ci pourraient-ils se déplacer jusqu'au siège social ? Comment des débats pourraient-ils avoir lieu ? Il y a là une impossibilité pratique évidente : le résultat en est que 99,9 % des actionnaires n'assistent pas aux A. G. Ils remettent leur pouvoir à une banque — ce qui constitue un transfert de pouvoir sans aucune justification économique —, ou ils le renvoient en blanc au CA — ce qui accroît le pouvoir de celui-ci —, ou ils s'abstiennent purement et simplement. La démocratie prend des allures d'aristocratie.

L'Assemblée est convoquée une fois par an. Que peut-on décider de constructif en une après-midi ? D'autre part, aller à l'Assemblée n'a aucun intérêt pour l'actionnaire : Il ne connaît pas ses collègues, n'a aucune conscience des intérêts communs qu'il a avec eux ; les débats n'ont rien de passionnant et tout est en fait réglé à l'avance ; on lui demandera de désigner des administrateurs, alors que, la plupart du temps, il connaît à peine leur nom ; souvent, de par son manque de formation, il ne comprend pas ce qui se passe.

Enfin, et nous en venons au problème de fond, l'actionnaire s'est normalement pas du tout intéressé par les ca-

ractéristiques de la gestion de la société : en fait, ce n'est pas un propriétaire, malgré l'affirmation juridique, mais un simple apporteur de fonds.

Nous avons déjà vu que la société anonyme ne s'intéressait à l'actionnaire que sous cette qualité. Il faut aller plus loin : l'actionnaire lui-même n'agit pas comme propriétaire, ne se considère pas comme propriétaire. Les actionnaires ne sont pas les maîtres de la société et ne tiennent pas à l'être.

L'actionnaire d'une société anonyme cherche à faire un placement, ou il spéculé en Bourse, auquel cas il vendra rapidement son action, et ne désirera pas changer la gestion de la société, ou il investit de manière durable et, alors, il espère simplement que son argent fructifie et lui procure des rentrées de fonds : il ne se considère pas comme partie prenante de l'entreprise, mais comme de simple créancier, qui approuve ou remâche selon que les affaires sont bonnes ou mauvaises. La société est pour lui une entité étrangère, comme peut-être la Caisse d'Épargne : quel est l'actionnaire des Galeries Lafayette qui croit se trouver chez lui quand il pousse la porte d'un magasin ? Les actionnaires souhaitent gagner de l'argent, mais ne rien faire de plus dans la société : il n'y a pas de raison qu'ils en soient les maîtres.

Si l'on fait un bilan : incapacité intellectuelle et physique de participer à la vie sociale, et nulle envie de le faire caractérisent l'actionnaire. Quelle belle démocratie l'on va bâtir avec de tels citoyens !

Fondamentalement, il faut comprendre que la technostucture n'est pas un contrat où chacun des participants est égal. L'acquéreur d'un titre ne discute pas les conditions d'un contrat : il adhère aux règles d'une institution déjà existante et attend de l'institution qu'elle le rémunère pour le risque qu'il prend en lui confiant son argent. La technostucture est une institution non démocratique, pas un contrat.

La SA « démocratique » n'est qu'une illusion sans fondement. L'actionnaire n'a qu'un désir : remettre son argent à un « despote éclairé » qui le fasse fructifier.

Si l'évolution vers le « despotisme » dans la SA est normale et positive, elle comporte un risque de taille : l'Assemblée étant transformée en simple chambre d'enregistrement, qui avalise toutes les décisions de l'exécutif, celui-ci peut mener une politique contraire aux intérêts des actionnaires. Là encore, un parallèle avec la France de la Vème République est facile à établir.

Que faire pour réduire ce risque ?

Nous avons établi que l'actionnaire recherchait avant tout une rémunération. Son attente peut se matérialiser de deux façons, comme le dégage la théorie financière :

— l'actionnaire recherche surtout des dividendes et portera son attention sur les sociétés qui distribuent de gros coupons,

— ou l'actionnaire attend de son titre des plus-values en capital. Dans ce cas, il voudra non plus seulement d'importants dividendes, mais un fort bénéfice par action, celui-ci traduisant la santé de la firme et son aptitude à croître.

Dans les deux cas, on voit aisément que l'élément crucial du système est le *bénéfice* réalisé par la société. Ce dont l'actionnaire aura besoin est donc fondamentalement d'être amené que le bénéfice est réel et sincère. Un contrôle du bénéfice, résultant de la gestion des techniciens pour les actionnaires est nécessaires pour assurer un équilibre des pouvoirs à l'intérieur de la technostructure.

En effet, l'on doit bien se rendre compte que les préoccupations des techniciens et celles des actionnaires peuvent être antagonistes.

L'intérêt de la société à laquelle s'identifient les techniciens — ne sont pas obligatoirement les mêmes que ceux des actionnaires. Dans le cas qui nous préoccupe, la recherche du profit n'est pas toujours le critère fondamental de la gestion : par exemple, la recherche du pouvoir sur le marché peut prédominer. Ainsi, une société peut mettre en œuvre des décisions non-rentables en termes de profit, mais qui lui permettent de conquérir la première place sur un marché.

En outre, la plupart des gestionnaires professent un grand mépris pour leur cours en Bourse, qu'ils ne font rien pour soutenir : il n'a, selon eux, pas d'intérêt et reflète trop des préoccupations d'ordre extra-économique.

On voit donc que les techniciens risquent d'oublier complètement leurs actionnaires : il importe de les laisser gérer, mais ils doivent sentir la présence de garde-fous. Ils ne doivent pas être dirigés mais contrôlés.

La loi de 1966 a apporté un début de réponse à cette question en réorganisant la profession de commissaire aux comptes, et en insistant sur son rôle de représentant des actionnaires.

Il est possible de poursuivre dans cette voie, mais il convient d'élargir les attributions des commissaires et leurs moyens d'actions. Leur nombre devrait être considérablement accru, et ils devraient pouvoir passer dans l'entreprise, chaque année, un laps de temps suffisant pour bien se pénétrer du fonctionnement de celle-ci (la durée serait bien sûr variable selon la taille et la complexité des procédures de la société). Leur mission ne devrait plus se limiter aux comptes de la société, mais ils devraient avoir la possibilité de porter un jugement sur les grandes décisions d'investissement de la technostucture et les conséquences qu'elles comportent pour les actionnaires.

L'accroissement du rôle des commissaires impliquerait, bien-entendu, une augmentation correspondante de leur responsabilité, en cas de faillite dans leur mission. La technostucture est une nécessité économique : vouloir « rendre les entreprises à leurs actionnaires » n'est qu'une illusion. La solution réside dans un développement du contrôle sur la gestion. Celui-ci donnera au peuple non pas une propriété illusoire des moyens de production — impossible dans les faits, les moyens de production seront toujours la propriété d'une élite —, mais le contrôle que ceux-ci seront infléchis dans un sens profitable à tous.

N. de la R. — Dans cet organigramme, il paraît clair que la « nationalisation » ne peut apporter une solution :

elle consiste à déléguer à des fonctionnaires ou à des syndicalistes dont la compétence est à démontrer, le pouvoir délégué en fait à des hommes dont la compétence a été éprouvée. Dans les sociétés anonymes où l'Etat est lui-même engagé, soit par son importance comme client, soit par ses avances ou ses participations, le dialogue doit s'instituer au sommet. Il n'est nullement démontré que l'intérêt général et l'intérêt de la société sont nécessairement contradictoires : tout Etat, quel qu'il soit, a un intérêt capital à ce que l'économie nationale soit forte, concurrentielle, capable d'initiatives. Des pouvoirs de contrôle au sommet, ayant pour objet l'alignement de l'activité des grandes sociétés sur une planification économique acceptée de part et d'autre, sont évidemment bien plus efficaces, pour l'Etat lui-même, qu'une atomisation des responsabilités et des décisions par une gestion soi-disant démocratique ou par le lourd mécanisme d'une bureaucratie tâtilonne, irresponsable et calaminée dans toutes ses tubulures par des préoccupations idéologiques.

René BALLAURIS

Le projet autogestionnaire

Le projet autogestionnaire n'est pas nouveau : depuis longtemps il a été évoqué comme le remède miracle aux maux des sociétés industrielles emprisonnées dans le carcan des structures tayloriennes, et asservies au dieu profit. Le débat sur l'autogestion prend un relief particulier dans le contexte politique actuel, car ce projet est devenu pour François Mitterrand un argument électoral et une arme politique d'autant plus efficaces qu'il peut paraître séduisant à ceux qui, faute d'information, n'y voient qu'une forme évoluée de la participation.

Nous n'avons pas la prétention de régler en quelques lignes le sort de ce modèle d'organisation que la Yougoslavie expérimente, avec les problèmes que l'on sait, depuis bientôt trente ans, ni de faire œuvre d'innovation puisque nous ne faisons que reprendre les analyses que D. H. Lepage, économiste bien connu, a eu l'occasion de présenter dans de nombreux articles et de défendre dans de nombreux débats ; nous cherchons à dégager brièvement les idées forces du projet autogestionnaire, avant de le confronter à l'épreuve des faits pour savoir si l'autogestion peut être une réponse raisonnable aux imperfections du système capitaliste et aux aspirations de changement qu'elles suscitent.

I — LES FONDEMENTS DU PROJET AUTOGESTIONNAIRE

Le projet socialiste d'autogestion s'intègre dans le schéma global d'un nouveau système social fondé sur une réflexion politique et économique, qui définit une nouvelle organisation des rapports de pouvoir et de travail.

1. *Le projet idéologique.*

Le but fondamental de l'autogestion telle que la définit la philosophie socialiste est de mettre fin à l'aliénation de l'homme qui repose sur deux composantes :

— l'exploitation de l'homme par l'homme qui apparaît dès lors qu'il y a un intermédiaire entre l'homme et son travail ;

— la déshumanisation des relations humaines, liée à l'existence d'une économie marchande.

Cette conception de l'aliénation amène les théoriciens de l'autogestion à dégager deux idées forces qui sous-tendent l'édifice de leur projet.

1. Un droit nouveau doit naître de l'éclatement de la notion de propriété.

Le droit bourgeois à la propriété est une idée récente qui date du code Napoléonien. Il se définit comme l'ensemble de trois attributs :

— l'*Usus* : le droit d'user de la chose (droit de gestion).

— Le *Fructus* : le droit d'en percevoir les revenus (droit de répartition).

— L'*Abusus* : le droit d'en disposer et de l'aliéner (droit d'orientation).

L'autogestion ne doit pas se contenter d'un simple changement juridique de propriétaire (contrairement à la nationalisation prônée par les marxistes orthodoxes), mais procéder à une véritable destruction de la notion même de propriété, en redistribuant les différents droits qui y affèrent entre différentes instances (assemblée générale des travailleurs de l'entreprise, collectivités locale et régionales, Etat... etc.). Ainsi, l'entreprise autogérée n'est pas propriétaire de ses biens de production : ceux-ci appartiennent juridiquement au peuple qui en accorde l'usufruit à l'entreprise moyennant le paiement à l'Etat d'une taxe qui représente la rémunération du capital.

2. Tout intermédiaire entre l'homme et les produits de son travail doit disparaître.

Le mouvement autogestionnaire français rejette toute économie de marché ; il s'oppose ainsi à la conception qu'ont de l'autogestion les Yougoslaves, qui, au nom de l'efficacité, ont recréé dans leur pays une véritable économie de marché. Il s'oppose aussi aux principes marxistes d'organisation scientifique du travail qui aboutissent à la centralisation bureaucratique. Il prône la reprise en main par l'homme de l'outil industriel, réclame le démantèlement des grandes unités de production et l'abandon de l'organisation taylorienne du travail au profit d'une « inversion de la technologie » (P. Rosanvallon, économiste de la C.F.D.T.) qui doit aboutir à une *décentralisation des pouvoirs*. Ce qui suppose bien sûr une réforme totale (la « socialisation ») de la formation et de l'information.

2. *Le projet économique.*

Les travaux auxquels se sont livrés les théoriciens de l'autogestion ont permis d'aboutir à l'ébauche d'une entreprise

— qui n'est pas propriétaire de ses biens de production (voir paragraphe 1 ci-dessus),

— où le rôle de l'entrepreneur est assumé par l'assemblée des travailleurs,

— où le salaire du personnel est constitué par le revenu « résiduel » de l'entreprise (c'est-à-dire les ventes moins tous les coûts - hors les coûts salariaux) : le revenu de chaque travailleur résulte du partage entre les membres de l'entreprise du revenu global de la firme.

— qui évolue dans un univers économique de vérité des prix. En environnement capitaliste, le comportement de la firme est conditionné par la recherche du profit maximum et l'expérience Yougoslave des premières années lui assignait le même objectif. Le principe actuel de l'autogestion socialiste veut que l'entreprise autogérée cherche à maximiser le revenu par travailleur. C'est à la fois l'originalité et, comme nous aurons l'occasion de le montrer, la faiblesse essentielle de ce projet d'entreprise autogérée.

3. *L'organisation des pouvoirs.*

Les socialistes n'ont pas défini avec précision quelle serait l'organisation des pouvoirs chargés d'assurer et de contrôler le fonctionnement de leur modèle autogestionnaire. C'est donc par la réflexion à partir des grandes options politiques et économiques que nous venons de rappeler brièvement, et par référence à l'expérience Yougoslave avant les mesures de réhabilitation de l'économie de marché que nous pouvons imaginer une structure des pouvoirs en environnement autogestionnaire :

— L'entreprise autogérée garde d'assez larges pouvoirs autonomes de gestion, qui sont exercés par l'Assemblée Générale des Ouvriers (équivalent de l'Assemblée Générale des Gestionnaires), du Conseil Ouvrier (principal organe de décision qui nomme les directeurs et définit la politique générale) ou la direction (organisme opérationnel du Conseil Ouvrier).

L'expérience Yougoslave prouve cependant que cette liberté de décision demeure très fragile, et peut même devenir illusoire par le simple jeu de mécanismes tels que le blocage des prix ou la fiscalité.

— L'entreprise autogérée reste au service de la société, dont les pouvoirs s'exercent principalement par quatre canaux

★ L'Etat qui, par le biais du Plan, fixe les grandes lignes de la politique d'investissement, sans pour autant planifier la politique de chaque entreprise puisque l'allocation des ressources est confiée aux banques.

★ Les collectivités locales qui approuvent les plans annuels et disposent de droits de tutelle très étendus (par exemple en fournissant leur garantie lors d'une demande d'investissement).

★ Les syndicats ouvriers.

★ Les syndicats professionnels.

A cette structure formelle des pouvoirs il faut bien sûr ajouter l'omniprésence du Parti dont l'exemple Yougoslave

prouve qu'il dispose d'une influence considérable dans le champ des forces qui s'exercent sur l'entreprise autogérée.

II — L'ÉPREUVE DES FAITS. L'IMPASSE AUTOGESTIONNAIRE.

A première vue, le projet autogestionnaire peut paraître cohérent. Mais résiste-t-il à l'épreuve des faits ?

Nous prétendons que non, parce qu'il porte en lui les germes de son échec. Parce qu'il conduit à une impasse au plan économique comme au plan politique. La démonstration en a été faite avec talent par H. Lepage et, sans reprendre tous les points d'un argumentaire qui risquerait de paraître trop technique, nous nous attacherons à en souligner les idées forces, en vérifiant ces assertions sur l'exemple Yougoslave. Bien sûr, les partisans de l'autogestion refuseront une analyse fondée sur des critères incompatibles avec le nouveau système de valeurs « anti-économiques » (Roger Garaudy) que le socialisme veut inculquer au citoyen. Il n'en reste pas moins que l'environnement international impose des contraintes qu'on ne peut ignorer, et qu'on ne peut à souhait s'isoler dans une autarcie prolongée, le temps de révolutionner les mentalités.

1. *L'impasse économique.*

Toutes les études aboutissent à la même conclusion : la logique du comportement autogestionnaire en matière économique en fait un système peu efficace et malthusien.

— *La firme autogérée est peu efficace.*

L'efficacité d'une économie se caractérise par sa capacité à assurer la meilleure utilisation possible des ressources rares de la communauté (critère statique), et par la présence de mécanismes qui assurent l'adaptation rapide des appareils de production aux changements des besoins des consommateurs (critère dynamique).

Dans une société capitaliste, le marché (c'est-à-dire la concurrence) est le mécanisme qui a pour rôle d'assurer l'égalisation des productivités marginales, c'est-à-dire de faire tendre vers une situation où il ne profite plus à la société de déplacer un facteur de production d'une entreprise ou d'un emploi à un autre. L'instrument de ce mécanisme régulateur, c'est le taux d'intérêt qui est le reflet de l'utilité sociale à long terme du capital. C'est lui qui, dans la recherche de l'optimum, permet notamment de faire le choix entre les projets d'investissement. Il représente à la fois la rémunération des propriétaires de biens de production et le prix que la société paie pour l'usage de ce patrimoine, et il s'établit donc comme le résultat d'une confrontation offre-demande. Dans l'entreprise capitaliste, l'entrepreneur, lorsqu'il fait un investissement, en attend, au-delà des amortissements nécessaires à sa reconstitution, un certain rendement financier, qui, dans une situation optimale, est égal au taux d'intérêt à long terme dicté par le marché. Il perçoit ainsi un certain profit et il est assuré de récupérer sa mise initiale, par les amortissements, ou, par la vente de son investissement.

Dans une entreprise autogérée, l'entrepreneur n'est pas un individu, mais un groupe de travailleurs. Pour atteindre ses objectifs, c'est-à-dire maximiser le revenu du travailleur, il va être amené à faire un certain nombre d'investissements, mais dans une situation fort différente de celle de l'entrepreneur capitaliste :

— d'une part, s'il quitte l'entreprise avant que l'investissement ait produit tout le bénéfice qu'il en escomptait, il ne pourra pas « actualiser » son déficit en le revendant sur un marché financier,

— d'autre part, il n'est pas propriétaire des biens de production que son effort d'abstinence individuelle aura servi à financer. Il ne peut donc récupérer sa mise initiale qu'en demandant un rendement financier qui intègre, en plus de la rémunération du capital, une reconstitution de sa mise de fonds initiale. Face à la décision d'investir, l'entrepreneur autogestionnaire va donc exiger un seuil minimal de rentabilité nettement plus élevé que le taux d'intérêt

« optimal » de l'entrepreneur capitaliste. Généralisée à l'ensemble de l'économie, cette situation signifie que l'économie « autogérée » restera en permanence plus éloignée de l'optimum d'allocation des ressources et que les gaspillages y seront plus importants.

— *La firme autogérée et malthusienne.*

Le comportement rationnel de la firme autogérée, tel que nous venons de l'examiner, l'amène à limiter son activité à des niveaux de production et d'emploi inférieurs à ceux de la firme capitaliste placée dans les mêmes circonstances.

A court terme, la firme autogérée cessera d'embaucher du personnel à un niveau de production où l'entreprise capitaliste estime rentable de développer encore l'emploi. L'entreprise capitaliste continuera en effet d'embaucher jusqu'au point où la productivité du travailleur supplémentaire est égale au salaire qui lui est payé. L'entreprise autogérée, elle, cessera dès lors que cette productivité est égale au profit moyen.

A long terme, et même face à un accroissement de la demande représentant des perspectives de gains, la firme autogérée sera peu tentée d'investir puisque les profits ainsi différés par l'auto financement risquent d'échapper à ceux qui ont consenti l'effort d'investissement. Ce risque est encore aggravé en cas de création de nouvelle usine car son personnel peut à son tour demander à la transformer en entreprise autogérée.

Si le projet autogestionnaire permet aux travailleurs d'accéder aux droits de gestion des affaires, la logique du comportement qu'il développe amène la disparition de l'auto-financement, et une tendance très marquée à la consolidation des monopoles avec les conséquences politiques qui en découlent, au plan de l'emploi et de l'exploitation des consommateurs. Faute de pouvoir trouver seul un équilibre naturel, il nécessite donc l'intervention des autorités extérieures à la firme.

2. *L'impasse politique.*

L'incapacité du système autogestionnaire à faire coïncider l'intérêt individuel et l'intérêt général amène le pouvoir politique à dépasser le rôle de simple arbitre qui lui était assigné dans le schéma initial pour intervenir directement dans la vie économique : c'est la justification du Plan imposant la réalisation d'un certain nombre d'objectifs « sociaux » d'investissements. Mais faire un plan laisse ouvert le problème de son application ou des motivations qui poussent les responsables à respecter les objectifs fixés. Ces incitations peuvent être de deux sortes :

Directes et politiques : les décadences sont contrôlées par un appareil politique et administratif qui rend illusoire leur autonomie de gestion. A la régulation par le marché se substitue un système de confrontations politiques dans lequel s'affrontent les groupes de pression jouant au sein des instances politiques et administratives nationales et locales. En l'absence d'un pouvoir central très fort, il serait à craindre qu'une telle société ne soit soumise à des forces centrifuges très puissantes, le monopole économique devenant un instrument utilisé dans la concurrence politique que se livrent les différentes instances territoriales.

Indirectes, c'est-à-dire essentiellement financières et économiques. Mais ces incitations aboutissent tout simplement à rapprocher le fonctionnement de l'économie autogérée de celle d'une économie capitaliste : ce que démontre l'expérience Yougoslave, où c'est le problème des investissements qui a amené le pays à réinventer des mécanismes économiques très proches de ceux de nos économies occidentales, et où le plan a été dépouillé de toute signification.

3. *L'expérience Yougoslave.*

Au lendemain de la guerre, la Yougoslavie a été le premier des pays européens de l'Est à adopter un mode d'organisation économique et politique de type stalinien. Aujourd'hui, c'est également le premier des pays socialistes à avoir poussé le mouvement de libéralisation de son économie jusqu'au point d'avoir pratiquement réinventé tous les

mécanismes d'une économie de type occidental. Cette évolution s'est faite en trois grandes étapes :

— la planification centralisée dès 1945, caractérisée par la domination bureaucratique et la planification autoritaire,

— le socialisme décentralisé (1952-1964) qui a vu l'introduction de l'autogestion et, malgré d'importants efforts sous forme par exemple de stimulants individuels, la persistance d'un certain malthusianisme et de tendances monopolistiques.

— le socialisme de marché (1965).

Pour mettre fin à la politisation à outrance des décisions économiques, à l'emprise bureaucratique, à la prolifération des frontières administratives, l'État, après une tentative infructueuse d'intervention directe, a rendu aux entreprises la responsabilité de leurs investissements. Ce qui rend l'expérience Yougoslave intéressante, c'est qu'à bien des égards les projets de société proposés par la gauche française s'apparentent aux structures Yougoslaves des années 1950-1960, beaucoup plus que ne veulent l'admettre les idéologues français. Et il est important de remarquer que la Yougoslavie fait en quelque sorte le chemin inverse que nous suivons : partie d'un stalinisme pur, elle réinvente progressivement toutes les valeurs et les mécanismes « économiques » que notre société occidentale remet actuellement en cause.

III — UN CHOIX DE SOCIÉTÉ

L'autogestion est le modèle d'organisation que le socialisme français propose pour mettre fin aux inégalités et aux injustices sociales et économiques de notre société. Mais l'autogestion est-elle une solution souhaitable à ce problème, et surtout est-elle la seule solution possible ?

D'abord l'autogestion n'est pas une solution souhaitable : parce qu'elle est inefficace et qu'elle conduit au gaspillage ; parce qu'elle est malthusienne et que la contre-

partie à la moindre exploitation des travailleurs est la plus grande exploitation du consommateur. Parce qu'enfin et surtout elle est instable, et qu'elle conduit soit à la tentation totalitaire, soit à la redécouverte du capitalisme : l'exemple Yougoslave le prouve à l'évidence, mais le risque serait beaucoup plus grave chez nous, car nous parcourons le chemin en sens inverse, et faute d'avoir jamais expérimenté le totalitarisme bureaucratique, il est à craindre qu'une expérience autogestionnaire ne débouche sur un socialisme centralisateur.

Mais l'autogestion n'est pas non plus la seule solution possible. S'il est vrai que la nature du capitalisme est la recherche du profit, il est également vrai que les mécanismes d'une économie de marché ne sont pas incompatibles avec le passage progressif à une société fondée davantage sur l'épanouissement de valeurs non marchandes. Les structures hiérarchiques et tayloriennes de pouvoir ne sont pas les résultantes immuables du système, et la révolution micro-technologique qui bouleverse actuellement les domaines de l'information et de la communication aura certainement des conséquences incalculables. Mais cette évolution suppose que soit atteint un certain niveau de progrès et de développement, et c'est certainement le système capitaliste qui, mieux que tout projet autogestionnaire, peut nous les garantir.

René BALLAURIS.

Jean-André DELFORGES.

PROPOSITIONS POUR UNE ENTREPRISE NOUVELLE : ***Copropriété et Cogestion***

I — VERS UNE NOUVELLE CONCEPTION DE LA PROPRIÉTÉ

Dès l'origine de l'Histoire, deux conceptions de la propriété sont apparues. L'une est née et a mûri dans le cerveau des nomades : la propriété mobilière. L'autre s'est imposée chez les peuples agriculteurs : c'est la propriété immobilière. L'une est d'origine sémitique, l'autre est spécifiquement indo-européenne. Dans la première, se trouvait en germe l'économie internationale, qu'elle soit capitale-libérale ou marxiste. La seconde constitue le fondement de l'économie nationale.

Le capitalisme libéral est le triomphe de cette conception sémitique de la propriété et partant de l'économie. La spéculation, l'irresponsabilité et l'internationalisme y sont élevés à la hauteur de principes, voire de postulats. Le « nomadisme » oriental a conquis, grâce au libéralisme, droit de cité chez les peuples d'Occident.

Déclin de la conception libérale

Cette victoire des conceptions économiques et sociales orientales, s'est traduite dans l'histoire par la Révolution française de 1789 qui a jeté bas toutes les structures corporatives — Décret Le Chapelier supprimant les corporations — et leur a substitué le capitalisme libéral. Certes, celui-ci a connu des heures de gloire, mais le temps de sa splendeur est désormais passé. Dans les pays les plus évolués, les capitalistes eux-mêmes abandonnent la défense intransigeante des principes libéraux et sollicitent l'intervention de l'Etat pour protéger leurs intérêts (Plan Barre I, Plan Barre II..., demande de subventions diverses et autres sucreries).

Toujours opposés à la propriété collective des instruments de production et au partage des bénéfices (thèse marxiste, assez largement reprise par le Programme Commun et plus encore dans le concept d'auto-gestion, développé par le P. S.), ils en viennent maintenant à demander la socialisation des pertes : toutes les aides et les subventions étatiques sont significatives de ce curieux socialisme à rebours, que pratiquent la plupart des pays du « camp occidental ». Ce rejet par les capitalistes eux-mêmes du libéralisme, qui fit leur puissance, traduit de leur part un grand désarroi. Ils ont perdu leur belle confiance d'antan, et certains dirigeants, et non des moindres du Conseil National du Patronat Français pressentent maintenant l'évolution fatale qui pousse les sociétés capitalistes libérales vers le communisme. Une étude récente de Roland Gaucher (in « Initiative nationale ») et un article publié par Pascal Gaucher dans « Défense de l'Occident » n° 145 font ressortir que l'on peut déjà dénombrer 70 patrons de grandes entreprises françaises, qui financent d'une manière ou d'une autre le P. C. On en trouve même quelques unes, qui, tel Trigano, « patron » du Club Méditerranée, ont sauté le pas de manière décisive en adhérant au parti de M. Mitterrand ! Quitte à décevoir ces patrons « new-look », nous ne concluons pas pour autant à la nécessité du communisme, dont l'optique matérialiste et internationaliste est étrangère au génie des nations d'Occident. Les philosophies cosmopolites nous font une obligation de substituer la dictature à l'anarchie, la termitière collectiviste au lupanar démocratolibéral. Cette alternative odieuse entre l'exaltation morbide de l'individu aux dépens de la société et l'écrasement total de la personnalité humaine répond sans doute à un certain nihilisme et à une certaine passivité orientales. Elle est profondément étrangère à la vision « prométhéenne » des peuples de l'Occident.

Nous rejetons avec une égale constance le libéralisme et le communisme, et entendons créer les formes sociales modernes compatibles avec les tendances éthiques inscrites depuis toujours dans notre histoire et notre civilisation.

Travail et propriété

La propriété est indispensable à toute société. Elle conditionne la liberté. Un homme qui ne possède rien n'est pas libre. Il dépend du crédit (dont le taux peut être manipulé), du prêteur, de l'Etat. *Pour consolider la liberté, il ne faut ni supprimer, ni concentrer la propriété, mais la diffuser.*

La propriété joue un rôle social primordial à condition qu'elle exige un travail personnel et qu'elle entraîne une responsabilité. A condition aussi qu'on reconnaisse ses limites : une limite inférieure au-dessous de laquelle elle ne constitue pas une réserve suffisante pour compenser le ralentissement de l'activité individuelle, les accidents et la maladie — une limite supérieure, qui correspond à une concentration excessive des richesses, génératrice de collectivisme.

La propriété doit correspondre à un travail pour des raisons qui tiennent à la fois de la justice et de l'efficacité. Nous entendons le mot travail au sens large comme l'ensemble des efforts nécessaires à la subsistance de l'espèce, et à l'amélioration de ses conditions de vie. Cette définition englobe les activités de *conception*, de *direction* et d'*exécution*. Elle exclut évidemment les activités nocives à la communauté (spéculation, trafics en tous genres, banditisme, voire certaines formes de publicité). Le travail crée le droit de consommer. Il crée celui d'épargner. Il est générateur de propriété. Le travail peut agir sur la propriété de deux façons :

— il maintient un rendement normal (fruits fixes) des investissements (exemples : entretien des machines ; autre exemple : un champ ne donne annuellement telle récolte que s'il est procédé aux travaux nécessaires).

— il peut assurer un accroissement de la propriété, ce développement donne lieu à une plus-value (c'est-à-dire à la possibilité d'obtenir chaque année un revenu fixe important), qui constitue une propriété nouvelle (exemple : drainage d'un champ qui permettra un meilleur rendement).

Dans le premier cas, si le travail est fait par le propriétaire, il est normal que celui-ci recueille intégralement les fruits de sa propriété. Si le travail est fourni, en partie ou en totalité, par un tiers, deux possibilités se présentent : ou bien le propriétaire dédommage le tiers de son travail par un salaire et garde les fruits ; ou bien le tiers garde les fruits et paye un loyer au propriétaire (cette distinction correspond au couple fermage-métayage dans l'agriculture).

Dans le second cas, celui où il y a *plus-value*, on retrouve également deux possibilités :

— le producteur de l'effort est le propriétaire. Il devient normalement propriétaire de la nouvelle propriété (la plus-value).

— le producteur de l'effort est, pour tout ou partie, un tiers. En ce cas, celui-ci a non-seulement travaillé à l'obtention des fruits fixes, mais il a, en outre, créé une nouvelle propriété. Donc, il mérite tout à la fois un *salaire* et une *participation* à la nouvelle propriété. Car il en a été le créateur, et la fourniture de la propriété nouvelle (plus-value) ne suffit pas à justifier l'accaparement de celle-ci par le propriétaire. Il semble tout au contraire légitime que la plus-value puisse revenir au travailleur, sous réserve d'un dédommagement pour le propriétaire qui a fourni la « propriété-mère ».

Le travailleur, réduit par l'application des conceptions libérales ou marxistes de l'économie, au rang de simple salarié, devient, (par le retour aux conceptions occidentales qui font du travail le seul créateur de propriété) *copropriétaire de l'entreprise* où il travaille.

Certes, cette participation des travailleurs à la propriété et par voie de conséquence à la gestion de l'entreprise (co-gestion) est un principe très général. Nous verrons plus loin quelle application pratique il est possible de concevoir pour les entreprises françaises.

Cela étant, le cadre général est tracé. Il favorise la déprolétarianisation des travailleurs sans mettre en cause l'existence légitime de la propriété. Il permet d'envisager des

solutions très variées, en fonction des rôles relatifs du capital et du travail dans une entreprise donnée. Ces solutions peuvent aller de la propriété personnelle (pour les P. M. E. à caractère familial) à une généralisation de la copropriété et de la cogestion avec tous les cas de figure intermédiaires, auquel on pourra penser. Ainsi pourra-t-on résoudre l'antagonisme artificiel entre entrepreneurs et travailleurs, qui alimente si bien la propagande marxiste.

II — LA COPROPRIETE

L'accession à la propriété, l'intéressement aux bénéfices de l'entreprise, l'actionnariat ouvrier, la cogestion, tels sont les moyens qui vont nous permettre d'intégrer tous les travailleurs à l'entreprise. Il reste nécessaire à ce sujet de développer de vastes campagnes d'information, qui seront combattues féroce-ment par les syndicats marxistes (CGT, CFTC, FEN, etc...) qui craignent de voir ainsi leur échapper une masse, taillable et corvéable pour de profitables opérations électorales et financières. Il faut dire aux travailleurs que le capital est déjà — mais doit devenir encore beaucoup plus — un *salaire prolongé*, par l'instauration d'une nouvelle mentalité sociale.

Il faut admettre qu'une part accrue des bénéfices ira normalement aux travailleurs de l'entreprise (c'est-à-dire aux cadres, aux employeurs, aux ouvriers). On distinguera le salaire de base, qui servira aux dépenses ouvrières et le *salaire proportionnel* payé par les bénéfices annuels et en fonction de la productivité.

Cette seconde part du salaire, on peut concevoir qu'elle représente *l'épargne ouvrière*. Une petite partie en serait remise sous forme d'espèces (25 % par exemple), la plus grande part pourrait être constituée *d'actions de l'entreprise*, soit nominales, soit à la disposition dans le temps (10 ans de présence dans l'entreprise, par exemple). Leur émission est possible en utilisant la théorie du Capital Champignon appliquée fréquemment aux Etats-Unis, comme nous le verrons plus loin. Comme l'action produit des dividendes,

cette part de salaire (« épargne ouvrière ») se prolongerait en quelque sorte et se bonifierait par une nouvelle participation supplémentaire à l'activité de l'entreprise.

Il serait alors palpable pour l'ouvrier que le reste du capital représente aussi l'épargne des autres travailleurs. Le système se généralisant, en même temps que les salaires augmenteraient et par conséquent l'épargne ouvrière dans l'entreprise, on arriverait à ce que une portion notable du capital soit du « travail prolongé ». L'ouvrier travaillerait vraiment pour lui-même en tant qu'actionnaire de son entreprise et non pour un capitalisme d'Etat, comme dans le schéma marxiste. Le bénéfice n'irait pas uniquement à un propriétaire anonyme et statufié, mais bien au travailleur de l'entreprise.

Un sens accru des responsabilités chez les travailleurs ne pourra que les amener plus facilement à la condition d'indépendance et de dignité. Et le capitalisme d'Etat (entendez les nationalisations) ira rejoindre aux paradis des panacées universelles pour plusieurs mongoliens, les autres vieilles lubies marxistes.

III — DE L'EPARGNE DU CAPITAL A L'EPARGNE DU TRAVAIL

De la composition actuelle du capital des entreprises privées, dépendent les possibilités de réaliser plus ou moins facilement l'application d'un programme de copropriété (actionnariat ouvrier et salaire prolongé), application entièrement différente, on le conçoit, selon qu'il s'agisse d'une entreprise de 50 travailleurs ou d'une autre occupant 5000 ouvriers et 700 employés.

Va-t'on, comme le prétendent les théories marxistes vers une inéluctable centralisation, non seulement des entreprises industrielles elles-mêmes, dans leur capacité de production, mais également des capitaux de ces entreprises ? Et cela, entre les mains de quelques individus, capitalistes de plus en plus puissants, de plus en plus lointains de la masse, de plus en plus anonymes ?

Le fractionnement du capital

Pour pouvoir répondre, il convient de distinguer entre la concentration du capital et la concentration ou fusion des entreprises. Faisons bonne justice du cliché du capitaliste au cigare entre les dents, lourde araignée ventrue au fond de sa toile, manieur d'argent loin des foules qu'il méprise, pour la bonne raison que cette espèce, qui nous est peu sympathique, tend à disparaître, malgré les dessins immuables de « l'Unité », l'hebdo du P. S.

En effet, les droits de succession (on se rappellera en effet que la famille ROUSSEL a été amenée à se déssaisir de la S. A. ROUSSEL-UCLAF au profit de la société allemande HOECHST, parce qu'elle était incapable de payer à l'Etat les droits de la succession du PDG Jean-Claude ROUSSEL), le partage des patrimoines par voie d'héritage et les impôts sur les revenus, combinés au rythme explosif du développement technique des grandes sociétés, tendent à éliminer la puissance et même l'existence des gros porteurs d'actions. (1)

Aujourd'hui déjà, les grandes sociétés échappent aux gros actionnaires individuels et ce processus va en s'accélégrant : l'érection de complexes industriels modernes et leur maintien à la hauteur d'un progrès technique, qui va s'accélégrant lui aussi, exigent des capitaux énormes.

(1) Cette division du capital conduit à une structure d'entreprises, où gestion et propriété sont disjointes. Les véritables chefs sont les « managers », les directeurs de production, les ingénieurs, qui sont chargés d'organiser et de coordonner la production. Peu d'hommes, en effet, possèdent les connaissances et les capacités nécessaires pour assurer la marche d'entreprises de plus en plus complexes. Ces « managers » supplantent petit à petit les propriétaires des entreprises. Ce phénomène n'est pas exclusivement capitaliste. En régime communiste, la puissance des managers n'est pas moindre (cf. J. BURNHAM — L'ère des Organiseurs). Ainsi, les principes égalitaires de la démocratie libérale et du marxisme-léninisme ont-ils été bafoués au profit d'un **élitisme** de fait, qui s'est avéré indispensable à l'usage. Cela ne saurait nous déplaire.

Il y a ici une notion clé : le rythme de développement d'une industrie moderne est tellement rapide qu'il a dépassé les capacités d'investissements frais ou même des réinvestissements des profits des propriétaires primitifs de l'entreprise. En d'autres termes, le profit total d'un gros actionnaire d'une entreprise ne suffit plus à couvrir les appels successifs de capitaux nécessaires à l'expansion normale de la même entreprise (même si ce haut capitaliste réinvestit l'ensemble des appointements, participations, tantièmes, jetons de présence et dividendes de titres, dont il dispose). L'appel à l'épargne publique est alors indispensable.

Il est bien entendu que les gros porteurs d'actions de ces entreprises, afin de maintenir autant que possible leur empire sur la société, essayent de réaliser des investissements par la voie d'auto-financement, donc par accumulation de réserves prélevées sur les bénéfices, part du profit non distribuée et réinvestie dans la société. Cette opération peut se réaliser plusieurs fois jusqu'au jour où la fréquence des besoins d'équipements nouveaux dépasse celle de la reconstitution des réserves. Il faut alors faire appel à de l'argent frais extérieur à l'entreprise (par augmentation du capital, ou par émission d'obligations).

Qui va souscrire à cette émission publique d'actions nouvelles ? L'actionnaire ancien ? Nous savons que le rendement des titres est insuffisant pour lui permettre de suivre indéfiniment les augmentations de capital.

Devant cette carence de l'épargne du capital, apparaît heureusement l'épargne du travail, qui opère ainsi une relève salutaire, et nous éloigne du capitalisme libéral ancien pour nous rapprocher d'un nouveau capitalisme, plus humain.

Dans cette substitution d'épargne, le rôle des Sociétés d'Investissements à Capital Variable (SICAV) et des fonds de placement (constitués pour répondre à la loi de 1968 sur la participation) est très important : est-ce néfaste ou non ? Nous allons en juger, non pas en fonction de l'économie, mais de l'homme.

IV — SICAV, PARTICIPATION OU COPROPRIETE ?

Les SICAV sont des sociétés anonymes de portefeuille, gérées par des banquiers ou des assurances, qui émettent dans le grand public des titres de participation représentant chacun une part d'un portefeuille global comprenant des actions, des obligations et des liquidités. Une caractéristique de ces sociétés est d'être extensible à volonté, les souscripteurs nouveaux apportant de nouvelles liquidités devant servir à de nouveaux investissements en valeurs mobilières.

Les SICAV (il en existe une centaine) ont pour buts principaux une répartition des risques entre actions (revenus variables) et obligations (revenus fixes), d'une part, entre valeurs étrangères et françaises d'autre part. Les aléas sont ainsi partagés entre les divers secteurs de l'industrie et du commerce.

Les SICAV permettent aux petits porteurs d'investir pratiquement sans danger, alors qu'ils manquent, non seulement de temps, mais de connaissances économiques nécessaires à la surveillance permanente d'un portefeuille de titres diversifié. Dans cette perspectives au moins l'existence des SICAV est un bienfait pour l'épargne du travail. Elle est beaucoup moins satisfaisante au point de vue humain, car elle accentue *l'anonymat de la possession de l'outil de production*.

Les ouvriers et les employés, en effet, qui placeraient leur épargne dans une SICAV, même si celle-ci possédait momentanément des actions de la société où ils travaillent, ne participeraient pas directement au contrôle et à la gestion de *leur* entreprise.

C'est ainsi que l'intérêt économique de ces ouvriers et employés s'oppose à leur intérêt humain.

Par la SICAV, ils ne sont pas en prise directe sur leur entreprise : il y a un intermédiaire, une courroie de transmission qui ne sert pas le but humain de l'intégration des travailleurs à la vie de l'entreprise.

Une telle intégration, on pouvait le penser, aurait pu être facilitée par *la loi de 1968 sur la participation*. La pratique a d'une part montré que le mode de calcul de la participation conduisait à une distribution très modeste des profits en faveur des travailleurs. D'autre part, les sociétés soumises à la loi ont préféré bloquer les sommes correspondantes dans des « fonds de placement », gérés par des banques sur le même principe que les SICAV, plutôt que de remettre aux travailleurs les actions de leur entreprise.

Nécessité de la copropriété

Pour rétablir l'équilibre Capital-Travail, pas plus la participation (selon la loi de 1968) que la SICAV, ne constitue donc la panacée et ne remplace l'indispensable *actionnariat direct*, base de la *copropriété*.

Si nous avons vu au chapitre précédent que, contrairement aux dogmes marxistes, la concentration du capital (au moins en des mains physiques réelles) ne s'effectue pas et qu'on assiste au contraire à un fractionnement du capital des entreprises, il nous reste à déterminer si les entreprises elles-mêmes suivent les prophéties marxistes et si on assiste à la disparition des P. M. E., avalées par les trusts.

En dépit de concentrations d'entreprises assez spectaculaires, on a à la surprise de constater que les petites et moyennes entreprises parviennent à subsister parfaitement (cela se voit aussi bien en Europe qu'aux USA, où les « grands » du pétrole, de l'automobile, etc. ont tendance à susciter même l'éclosion de PME chargées de la sous-traitance).

Dans les domaines où les progrès technologiques entraînent, comme nous l'avons vu, des investissements répétés de plus en plus importants, on assiste à la création d'entreprises gigantesques : pétrole, automobile, sidérurgie, métallurgie, électronique, informatique, aviation, missiles, etc...

Ces casernes capitalistes aboutiraient, par d'autres voies à la même *dépersonnalisation* et au même *écrasement*

de l'âme que le capitalisme d'Etat marxiste, si l'on manquait d'y introduire l'important correctif d'un *salaire prolongé* en copropriété.

En résumé, fractionnement du capital, poursuite d'une concentration en de grandes entreprises et maintien des P. M. E., tel est le tissu économique sur lequel il nous faut mettre en place un système de copropriété et de cogestion, seul capable d'établir dans l'entreprise un climat qui soit propre à assurer la collaboration de tous (entrepreneurs, cadres, employés, ouvriers).

V — LA MISE EN PLACE DU SYSTEME COPROPRIETE/COGESTION

Cette mise en place sera facilitée par une mesure technique, qui consiste à distinguer le capital autorisé du capital émis.

Lors de la constitution de la société, on détermine que le capital est fractionné en un certain nombre d'actions, ayant chacune une valeur nominale en Francs, c'est le *capital autorisé*. Il est fixé en tenant compte des besoins de l'entreprise pour son développement futur. Un autre nombre d'actions, inférieur au premier, est alors émis et le montant obtenu exprimé en Francs constitue le *Capital émis*, qui représente la masse monétaire réelle, dont dispose au départ l'entreprise. Ce système largement répandu aux Etats-Unis permet une expansion « champignonnesque » du capital avec un minimum de formalités. Il n'est pas rare de voir aux USA un capital émis inférieur à dix pour cent du capital autorisé.

Des émissions d'actions nouvelles ont lieu alors selon les besoins de la société (dans les limites du capital autorisé) et permettent à l'entreprise :

- de se procurer des liquidités fraîches,
- d'assurer aux actionnaires la distribution d'actions nouvelles,
- d'attribuer des actions aux travailleurs de l'entreprise (application du *salaire prolongé*).

Attribution d'actions aux travailleurs

L'intéressement, attribué à chaque travailleur, peut être déterminé en tenant compte des critères suivants : salaire de base, importance du travail dans l'entreprise, ancienneté, qualification, situation familiale. Cet intéressement prélevé sur les profits de l'entreprise devra être distribué pour les 3/4 sous formes d'action, et pour le quart restant en espèces. Ces actions seraient nominatives pendant une durée de dix ans par exemple et incessibles à toute personne juridique ou physique extérieure à l'entreprise.

Cette dernière clause a évidemment pour objectif d'éviter que les syndicats politiques (CGT, CFDT) puissent prendre pied financièrement dans l'entreprise. Elle permet d'exclure également des O. P. A., que pourraient réaliser des groupes financiers, sur les actions possédées par les travailleurs.

Cela étant, en cas de maladie ou d'autres cas de force majeure, cette action nominative pourra être cédée, au sein de l'entreprise, à un autre travailleur ou à défaut, à une caisse de compensation qui, financée par la société, pourra avancer au travailleur les sommes nécessaires, sur la base de la valeur des actions (ce système fonctionnerait en quelque sorte comme une mini-bourse interne à l'entreprise).

Une question importante vient à l'esprit : l'application du système de copropriété pendant un certain nombre d'années va entraîner une création continue d'actions du travail. Est-il alors opportun ou non de limiter la proportion des actions du travail vis-à-vis du nombre total d'actions ?

Au risque de paraître comme des défenseurs attardés d'un capitalisme désuet, nous répondrons par l'affirmative. Les raisons de cette limitation diffèrent selon le type de l'entreprise.

Dans les entreprises, de type personnel, où la prospérité dépend de la compétence et de l'énergie de l'entrepreneur-proprétaire, qui y apporte son labeur et son épargne, il serait inéquitable de le déposséder de sa propre firme, au moment où son extension vient lui apporter le fruit de son travail.

Dans les entreprises où la gestion et la propriété ne se trouvent pas entre les mêmes mains, le problème est différent : c'est celui de l'expansion de l'entreprise. Elle devra faire appel tôt ou tard, à l'épargne publique pour assurer le développement, qui conditionne la vie et le maintien de l'entreprise. Il paraît peu souhaitable dans ces conditions de mettre l'épargnant extérieur dans une position inférieure, qui serait peu motivante.

En conséquence, les actions du travail (salaire prolongé) ne devrait pas dépasser 50 % du nombre total des titres émis. Lorsque ce point aurait été atteint, le système pourra continuer à fonctionner : il suffira d'émettre des actions nouvelles en nombre égal à celles attribuées au salaire prolongé. On aura alors un double processus d'auto-capitalisation et de participation.

La cogestion

Le cadre de la cogestion est dès lors aisé à mettre en place. Les travailleurs (cadres, ouvriers, employés) de l'entreprise désignent leurs représentants au conseil de surveillance ou au conseil d'Administration de la société dans la proportion du nombre d'actions qu'ils détiennent du fait du salaire prolongé. Ce scrutin doit être *libre*, en particulier, le critère de représentativité syndicale doit être totalement exclu. C'est ce conseil de surveillance ou ce conseil d'administration, dans son ensemble, qui désignera ensuite le Président-Directeur-Général ou le Directoire. En complément, les représentants des travailleurs au conseil de surveillance désigneront un *Directeur du Travail* chargé des œuvres sociales (cantines, crèches...), des problèmes de rémunération et des carrières, ainsi que des questions d'hygiène et de sécurité. Les délégations du personnel, les comités d'entreprise, courroies de transmissions des syndicats collectivistes, seraient rendus, de ce fait, inutiles ou inopérants.

Ainsi, l'entreprise, qui est l'une des communautés vitales de notre pays (avec la nation, la région, la commune et la famille), ainsi régénérée par un statut qui assume la collaboration de tous les partenaires sociaux, pourra-t-elle échapper définitivement aux prophéties de Marx.

En donnant au travailleur son indépendance financière, qui conditionne son indépendance tout court, en lui permettant de participer pleinement à la vie de son entreprise, nous pourrions enfin enterrer le cadavre maxiste.

Jean-André DELFORGES.

AU MUR DES FÉDÉRÉS

Comme les années précédentes, les amis du socialisme français et de la Commune, avec à leur tête Maurice Bardèche, leur Président, sont allés au mur des Fédérés porter leur gerbe.

Ils ont rendu hommage aux morts de la Commune sauvagement massacrés par ordre de Thiers et Gallifet.

Cette commémoration n'est qu'un geste qui peut paraître sans conséquence à plusieurs de nos amis. Mais nos adversaires ne s'y trompent pas : ils savent et redoutent qu'un jour viendra où un mouvement socialiste venu du meilleur nationalisme, rassemblera les éléments sains de la gauche comme de la droite et leur fera échec.

Ils savent aussi qu'à peine deux membres de la Commune pouvaient se réclamer du marxisme alors inconnu des révolutionnaires français.

Notre délégation a eu également une pensée pour ceux qui, en leur temps, prirent l'initiative de ces manifestations commémoratives.

Parmi eux Robert Brasillach, Jean-Marie Aimot et également Pierre Dominique, ainsi que Liliane Ernout qui vient à son tour de nous quitter.

La chaîne qui nous relie à eux n'est pas rompue.

Nous continuons. Par eux la Commune n'est pas morte.

R. D.

François DUPRAT.

La percée politique du Nationalisme en Grande-Bretagne

LE CHOC DES MUNICIPALES

L'Establishment politique britannique (le « Old Gang » décrit par Mosley en 1931 et resté tel depuis) a durement encaissé les résultats des élections municipales de mai 1977. Ces élections ont, en effet, été marquées par une nouvelle percée politique du « National Front », qui s'est imposé, non seulement à Londres, mais dans de nombreuses villes (industrielles surtout), comme le « Troisième Parti » (derrière Conservateurs et Travailleurs) en battant largement les Libéraux (qui représentaient en 1974 encore près du cinquième des votants en Grande-Bretagne...). Les nationalistes du NF ont obtenu plus de 10 % des suffrages (avec 120.000 voix) à Londres et ont eu des scores similaires, voire supérieurs dans des dizaines d'autres villes. Seule l'existence d'un système électoral encore plus inique que le notre (laminant les petits partis) a interdit l'élection de candidats nationalistes, mais celle-ci peut de plus en plus s'envisager si la poussée du nationalisme se poursuit au sein du peuple britannique.

Cette nette victoire du National Front (qui dépasse maintenant de plus en plus souvent les scores du MSI, naguère « Grand Frère » à succès de tous les petits mouvements nationalistes d'Europe) est d'autant plus frappante qu'elle se combine avec la présentation d'un programme particulièrement radical, dans le cadre, en outre, d'une victoire éclatante de l'opposition conservatrice, qui aurait du logiquement gêner le NF.

Le National Front est, en effet, antisioniste, anticapitaliste, fanatiquement opposé à l'immigration, favorable à l'aide à l'Afrique Blanche (mais contre Smith « traître » à la Rhodésie, et contre Vorster, « jouet des sionistes »). Dirigé par d'anciens membres du « National Socialist Movement » de Jordan, haï par le tout puissant lobby sioniste, sans cesse attaqué physiquement par les communistes et les gauchistes, victime, à la fin de 1975, d'une scission, donc, théoriquement, dans une situation difficile, il n'en accumule pas moins les succès.

Mieux encore, il est nettement plus fort... que les mouvements fascistes d'avant-guerre, en Grande-Bretagne. Il a trois ou quatre fois plus d'adhérents que la « British Union of Fascists » de Mosley et une audience populaire infiniment plus vaste. Il a réalisé l'exploit de faire passer le Nationalisme Britannique du stade de collection de groupuscules désorganisés et incapables d'agir à celui de mouvement politique efficace, implanté dans une grande partie du pays et capable de rallier des centaines de milliers d'électeurs.

UN MOUVEMENT EN ASCENSION

Le National Front est issu de groupes infimes numériquement parlant : en 1967-68, lors du processus de fusion, les composantes du NF n'atteignaient pas le millier de membres, au grand maximum (150 pour la Ligue des Loyalistes de Chesterton, 200 pour le British National Party de Bean, 100 pour le Greater Britain Movement de Tyn-dall, quelques centaines peu organisés pour la Racial Preservation Society de Fountaine) et ses effectifs ne grandirent guère jusqu'en 1972. Aujourd'hui, en dépit de la scission de 2.000 adhérents qui ont formé le National Party of United Kingdom, le NF compte largement plus de 20.000 membres, et son journal de combat, NF News, est diffusé à 50.000 exemplaires (son organe doctrinal et politique, « Spearhead », est diffusé à 10.000 exemplaires). Le NF, jadis presque exclusivement présent dans la capitale, centre permanent des activités nationalistes, est aujourd'hui en

train de prendre pied même en Ecosse et au Pays de Galles, régions extérieures au champ d'action des groupes nationalistes toujours concentrés en Angleterre même.

La structure de l'électorat du NF est extrêmement intéressante à étudier.

Elle se caractérise par une dualité : une partie des électeurs NF sont d'anciens électeurs du Parti Libéral, qui votaient pour celui-ci, non point par accord avec son programme politique de centre-gauche, mais pour marquer leur hostilité au « Two Parties' System », qui assurait la totalité du pouvoir en alternance aux « Tories » (conservateurs) et au « Labour » (travailleurs). On peut considérer que ces électeurs mécontents se rallient à un mouvement jeune et dynamique en abandonnant un parti déconsidéré par les scandales et très divisé. Ces électeurs forment sans doute près du tiers des électeurs du NF.

A ces électeurs « mécontents » (mais peut-être instables), on peut ajouter, a contrario, la poignée d'électeurs nationalistes d'origine, qui ont toujours voté pour des candidats nationalistes, chaque fois que c'était possible.

Les gros bataillons de l'électorat nationaliste proviennent cependant d'un autre parti, à savoir ...le Labour Party lui-même, la gauche qui perd dans l'affaire des centaines de milliers de votants, qui, le plus souvent, lui étaient fidèles depuis toujours. Ce n'est pas pour rien que le National Front obtient ses plus beaux scores dans les quartiers ouvriers, où, auparavant, le candidat travailliste était élu sans aucun problème. Or ces quartiers sont ceux qui ont les plus forts pourcentages de populations immigrées, et les travailleurs sont accusés par leurs électeurs d'être favorables au véritable déferlement de gens de couleur, de plus en plus mal supportés par les britanniques. Les travailleurs souffrent d'autant plus qu'ils n'ont jamais assuré l'encadrement politique de leurs électeurs et que ces derniers peuvent être touchés par une propagande anti-immigration. L'échec pratique de ces campagnes en France provient pour une large part du fait que les groupes sociaux les plus touchés par l'immigration sont essentiellement composés d'électeurs

communistes, trop bien tenus en main pour « succomber » aux « sirènes anti-immigration ».

En Grande-Bretagne, cette lutte contre l'immigration est susceptible de rallier des masses importantes d'anciens sympathisants travaillistes, ce qui assure au National Front près des deux-tiers de son électorat.

Ceci est aussi rendu possible par l'attitude intelligente et « populaire » du NF qui n'attaque jamais les syndicats (uniquement les « infiltrés rouges » au sein des Trade-Unions), a son organisation de syndicalistes et rejette tout accord avec les groupes dirigeants de la finance et des affaires (alors que les conservateurs sont considérés comme hostiles aux syndicats). Le NF apparaît ainsi comme une organisation favorable aux travailleurs et ne provoque de virulentes réactions de rejet que dans les milieux marxistes, finalement assez peu nombreux à la base s'ils sont infiniment plus importants et actifs dans les hautes sphères travaillistes.

Ainsi, gagnant sans cesse de nouvelles sympathies dans les couches populaires du pays, le National Front est en train d'acquérir une position politique de tout premier ordre dans un Etat en pleine crise et où le Parti Communiste est fantômatique (sauf au niveau de l'infiltration dans les Trade-Unions et le Labour Party) et les groupes gauchistes sans support populaire. D'un autre côté, le puissant lobby sioniste s'est mobilisé contre le National Front et recherche toutes les astuces légales ou « para-légales » pour réduire son influence. Il est vrai que le NF a déjà résisté à d'innombrables manœuvres d'infiltration, et est parvenu à surmonter toutes les difficultés.

UN NATIONALISME PLUS OUVERT

Pendant longtemps, les positions politiques du NF sur l'Europe avaient quelque chose de choquant pour des partisans d'un accord politique entre Nationalistes Européens. Les attaques justifiées contre la ploutocratie internationale et ses manœuvres dégénéraient en effet en refus formel de

tout accord avec les autres nations européennes. Le NF pouvait être alors tenu pour le produit d'une sorte de « maurrassisme britannique » (si l'on peut employer un tel barbarisme).

Depuis lors, les positions du National Front ont heureusement évolué et il se montre plus disposé à coopérer avec les autres mouvements nationalistes européens (des représentants de mouvements français étaient d'ailleurs présents, en qualité, dans les derniers meetings du National Front, où le chef incontesté du NF, John Tyndall, a lancé de vibrants appels à l'unité des Nationalistes des pays d'Europe). Cette position lui a d'ailleurs valu de furieuses attaques de la part du National Party, qui se présente désormais comme le supporter inconditionnel de « la Grande-Bretagne seule ».

Ce nationalisme plus ouvert du National Front pose ainsi les bases d'une coopération entre nationalistes d'Europe. C'est ainsi, que, bien qu'hostiles foncièrement au Parlement Européen, les nationalistes du NF se présenteront aux élections de 1978 pour le Parlement de Strasbourg, en tant que « meilleurs défenseurs des intérêts de la Nation Britannique. »

UN AVENIR POUR LE NATIONALISME

Après les nombreux mécomptes du Movimento Sociale Italiano, la percée politique du National Front pourrait bien apporter rapidement la preuve que le nationalisme, dans sa nuance la plus « radicale », c'est-à-dire révolutionnaire, a un avenir politique devant lui.

Le National Front est, en effet, une preuve vivante de la possibilité de bâtir une force militante et populaire d'une façon totalement indépendante des hommes du Système. Si le NF parvient à poursuivre son développement, il bouleversera le jeu politique britannique sans jouer le moins du monde « conservateurs contre travaillistes », « droite contre gauche », mais en menant sa propre action. Il apparaîtra ainsi comme un mouvement de rénovation nationale et so-

ciale regroupant sous son drapeau tous les patriotes d'un pays ruiné par ses politiciens et ses syndicalistes marrons.

Dans le cadre de son expansion, le National Front veut présenter, lors des futures élections générales, 315 candidats (sur les 630 circonscriptions que compte le Royaume Uni). Il sera ainsi présent dans la moitié des circonscriptions (dans plus des 3/4 de celles que comporte l'Angleterre seule, sa présence étant nettement moins forte dans les régions celtiques et, aussi en Ulster, dans la mesure même où les groupes « unionistes » accaparent déjà sa clientèle potentielle).

Cette présence massive devrait lui rallier des centaines de milliers de voix, peut-être même un million de suffrages, et lui donner ainsi une très solide assise politique. Les récentes mesures gouvernementales mettant fin au mythe de la citoyenneté britannique pour les foules pakistanaise, indiennes ou jamaïcaines avides de s'installer en Grande-Bretagne ne sont rien de plus qu'une tentative désespérée du Parti Travailleuse pour freiner l'hémorragie de voix du Labour à destination du National Front. Il est d'ailleurs pratiquement exclu que ces mesures, de faible ampleur, soient capables de faire pièce à la propagande acharnée du NF contre les « Race-Traitors » du Labour Party. Il en est de même pour les tentatives des conservateurs pour se faire passer localement pour des adversaires de l'immigration, dont ils sont les partisans au niveau national (ils vont même jusqu'à constituer des groupes conservateurs parmi les immigrés, lesquels, ne l'oublions pas, ont le droit de vote... puisque citoyens britanniques, ce qui signifie que dans certains quartiers pauvres, lorsque le NF obtient 25 % des voix, cas fréquent, il s'assure... 50 % des votes des citoyens blancs, la moitié de l'électorat étant là composée de gens de couleur...).

LES RAISONS D'UN SUCCES

Si le National Front est parvenu à ce stade politique, ce n'est pas seulement parce que certaines circonstances sociologiques favorables sont apparues (accentuation massive

de l'immigration et phénomène de rejet de la part de nombreux blancs, existence d'une assez nette « conscience raciale » au sein du peuple britannique, crise politique permanente des trois partis principaux, etc). C'est aussi, et peut-être surtout, parce que ces conditions plus favorables ont été exploitées d'une façon efficace par des gens de valeur.

Si l'on regarde de près l'état-major du NF, on s'aperçoit qu'il est composé d'une équipe infiniment plus efficace que celles qui peuvent exister en France par exemple.

John Tyndall, chef incontesté du NF, est l'un des meilleurs orateurs anglais ; c'est aussi un homme efficace, sérieux et travailleur. Martin Webster est un organisateur de tout premier ordre et un journaliste brillant, particulièrement efficace dans le domaine de la propagande de masse. Des intellectuels comme Verrall et Brons sont, en même temps, des responsables de grande classe ; il en est de même pour des May, des Fountaine, des South., etc. En bref, l'équipe dirigeante du National Front est extrêmement efficace et connaît très bien son travail. Par exemple, le siège du NF donne une meilleure impression de sérieux politique... que le siège central du MSI, qui, à tous mes passages, me laissait une impression de vieillesse, de saleté et d'atonie peu en rapport avec ce qui paraissait être le mouvement nationaliste le plus dynamique d'Europe. De fait, l'équipe dirigeante du NF est faite de gens jeunes (Tyndall : 42 ans, Webster : 33, Verrall : 27, Brons : 28, etc) et compétents, alors que, mis à part Almirante, le MSI, jusqu'à l'intégration de l'équipe Rauti, était « animée » (si l'on peut dire) par des hiérarques vieux et usés.

Tout ceci plaide donc en faveur d'une permanence d'un National Front qui a surtout l'immense avantage de ne pas chercher à s'isoler entre « initiés », mais entend partir à la conquête des masses. C'est ainsi que la méthode, chère à Webster et mise sur pied concrètement par lui, des « marches de protestation », des défilés, des meetings en plein air, d'un activisme efficace et politique, s'est avérée la seule payante.

Le National Front mène constamment des campagnes de propagande, cherche à se faire connaître de l'opinion, ne cesse de distribuer des millions de tracts, de coller des affiches d'excellente conception, choisit des slogans politiques heureux et arrive à les populariser, bref arrive à compenser sa faiblesse financière initiale par des opérations qui lui assurent un soutien populaire toujours plus important (et un support financier de moins en moins négligeable, qui permet de mener des campagnes électorales coûteuses un peu partout dans le pays).

La presse du NF, elle aussi, est une arme politique d'une réelle efficacité : lire « NF News », c'est comprendre aussitôt les raisons profondes des échecs répétés de la presse militante de l'Opposition Nationale en France. Ce mensuel est vivant, mobilisateur, facile à lire, et véhiculant, en même temps, le message du mouvement. Ceci explique son rapide développement (en moins d'un an, sa diffusion est passée de 20.000 à 50.000 exemplaires) et les possibilités nouvelles qui s'offrent à lui. De même, « Spearhead » est un excellent magazine, d'un impact réel sur un public soucieux de thèmes plus élaborés.

Il faut aussi comprendre que le National Front se soucie de mettre au net une doctrine opérationnelle, en publiant de nombreuses études (très bien faites) sur l'éducation, la vie économique du pays, la défense nationale, etc. Ceci donne au NF une impression générale de sérieux et rend plus crédible ses diatribes contre la façon dont est gérée la Grande-Bretagne. Nous sommes donc en présence d'une organisation efficace et structurée, qui consolide lentement chaque position conquise, bref le contraire de l'amateurisme et de l'improvisation ; il est aussi nécessaire d'insister sur le fait que tout ce travail a été effectué par un petit groupe de militants ne disposant que de très faibles moyens matériels, réponse à tous ceux qui, en France, croient que seule la pauvreté de l'Opposition Nationale est cause de ses échecs permanents.

Le cas du National Front a, à mon sens, une très haute valeur pédagogique et son exemple doit être médité par les militants nationalistes en France, en dépit des évidentes

différences (dues aux facteurs nationaux propres) qui existent entre le NF et les mouvements français. Il faut aussi méditer sur le fait que la réunion initiale de trois ou quatre groupuscules végétant obscurément auparavant, a seule assuré la réunion des moyens humains et matériels indispensables à la mise en place d'une organisation infiniment plus vaste et plus efficace. Ceci doit être médité si l'on veut pouvoir reproduire, au moins en partie, « l'exemple anglais » du National Front.

François DUPRAT.

(Bien entendu, cet article ne peut être qu'une approche rapide du National Front. Les lecteurs qui désireraient obtenir des détails sur cette question peuvent commander aux Cahiers Européens (qui chaque semaine ou presque donnent des informations sur le NF), BP 3, 76580 Le Trait : « Les mouvements nationalistes en Grande-Bretagne » (N° 6 du Supplément de la Revue d'Histoire du Fascisme : 6 Frs - presque épuisé) et le nouveau supplément de la RHF « Le NF et la montée du Nationalisme en Grande-Bretagne » (15 Frs), qui, ensemble, constituent le seul travail complet existant en français sur cette question).

Vacances dans les deux BERLIN

Dans le rapide qui nous emmène ma femme et moi à Berlin, j'observe de mon coin-fenêtre le magnifique paysage offert par l'Allemagne du Nord, ses gares fleuries, propres, à l'animation fiévreuse ou nonchalante suivant l'importance de la cité desservie, sa campagne grasse, opulente, quadrillée par un dense réseau de routes et d'autoroutes, bourrées de voitures en cette heure avancée de l'après-midi. C'est la « bonne Allemagne » de Mme de Staël mais une Allemagne à l'ère moderne, rivale des nations les plus riches, et sûre de son avenir. Les gens qui montent, qui descendent des wagons sont gens aisés à en juger et par leur vêtement et par leur bagage, leur sérénité ou insouciance.

Dans une grande gare de triage — Brunswick peut-être — la vue d'une locomotive ancienne juchée au sommet d'un ouvrage de maçonnerie, à quelque huit, dix mètres de hauteur, toutes ses roues pendant dans le vide, me remet en mémoire, en un éclair, la vision dantesque de Céline, gagnant à « train forcé » le Danemark, narrée dans son *Rigodon* en un récit repris plusieurs fois sous des éclairages différents, bien dans sa manière : insistante, capricieuse, délicieusement agaçante. Je fermis les yeux et passais machinalement ma main sur la nuque, atténuant ainsi involontairement la douleur causée par la brique reçue, plus de trente années auparavant, lors d'un bombardement par le pamphlétaire.

Rouvrant les yeux je m'aperçus tout à coup que quelque chose avait changé dans mon horizon. Celui-ci n'était plus le même. Des détails précis le prouvaient : la nature plus agressive, plus sauvage, anarchique ; les routes devenues pistes, vides de toute circulation, de toute présence humaine ou animale. Puis sans qu'une quelconque manœuvre

l'annonçât, le train ralentit sa course et s'immobilisa. Un regard sur le quai m'apporta la réponse que je redoutais et souhaitais en même temps : nous étions en D D R. La Deutsche Demokratische Republik ou Allemagne communiste. La gare s'appelait Marienborn. Les quais n'avaient pas de revêtement bitumeux ni même de ciment. Les rares bancs étaient poussiéreux, vétustes ; les structures de bois et de métal de la gare, ancienne, mal entretenues, pareilles à ces charpentes des stations perdues dans le désert du sud algérien où les éléments, pluie et chaleur, les délitent sournoisement. Je me levais, gagnais la fenêtre du couloir. Celle-ci ne s'ouvrait pas. J'aperçus néanmoins — et il était difficile de ne point les voir — trois mâts portant les portraits géants de Marx, de Lénine et un immense drapeau de la République démocratique. Une banderole ornée de grands caractères informait les voyageurs de leur arrivée dans « la patrie du socialisme, la DDR ». Un lourd silence régnait dans le train, dans la gare. Cependant un bruit de pas, de bottes, se fit entendre. Un groupe de « vopos », policiers du peuple, montait dans notre train. J'avais regagné ma place et interrogeais mon épouse qui penchée à la fenêtre de notre compartiment semblait fascinée par quelque chose. « Viens voir », me dit-elle. Je me levais et *je vis*. Tout d'abord un grand gaillard athlétique — authentique Prussien puisque nous étions en Prusse —, un « vopo », à l'uniforme russe tel que les actualités ou les magazines nous l'ont fait connaître : vareuse courte, épaulettes saillantes, bottes bien astiquées, casquettes relevée à la SS, pardon ! à la russe, de couleur rouge à macaron reproduisant les insignes du régime : compas et marteau, tenant en laisse un splendide chien loup, remontant le train sur toute sa longueur. Le vopo lâchait la bête par intermittence. Celle-ci flairait rapidement les roues du convoi puis d'un bond rejoignait les abords d'un autre quai, à la recherche sans doute d'un fuyard de l'Est, planqué dans le ballast, attendant son heure... Je vis ensuite, successivement, une passerelle-mirador, qui dominait la gare sur toute sa largeur, où se tenait un autre groupe de vopos, leur mitraillettes pointées vers le train, une mitrailleuse en batterie à une extrémité, puis une barrière électrifiée édiflée à partir de cette gare et se perdant à l'in-

fini, avec de loin en loin un mirador derrière la vitre duquel se tenait un policier armé.

Le paradis soviétique débutait là. Les vopos pénétraient dans le wagon : « Passkontroll ! » Nous tendîmes notre passeport. Rapide coup d'œil sur le libellé, confrontation de la photo puis du visage de l'intéressé (j'eus droit à un très long examen : depuis le tirage de cette photographie j'avais laissé pousser mon poil en une courte barbiche « à la Lénine » mais aussi une moustache), enfin établissement du visa. Chacun des voyageurs était soigneusement enregistré, répertorié, « fiché ». Aucune morgue chez le policier non plus que la moindre politesse. Le « cogne » dans toute sa beauté. Des gestes habituels sans doute mais précis, nets, quasi automatiques. Le caporalisme prussien au service du socialisme... Fin du premier acte.

Une ardente curiosité m'anima dès le départ du train. Hélas ! j'en fus pour mon attente. Nous défilions dans une sorte de couloir forestier (une carte consultée à notre arrivée nous renseigna sur sa longueur : près de deux cents kilomètres !) entrecoupé par de grands espaces — les propriétés collectives — et formant voûte par endroits, les arbres n'étant pas taillés. Les quelques villages entrevus ajoutaient par leur misère et leur négligence à la désolation d'un tableau champêtre qui aurait pu être très beau. Maisons aux murs décrépis, ruines — non de guerre, mais de vétusté. Pas de trace de peinture nouvelle aux façades, ni de fenêtres ou toits neufs. Aucune boutique visible, la publicité sous quelque forme que ce soit bannie du village et de ses abords. Les routes — pauvres artères encaillassées — rarement bitumées comptaient peu ou pas de circulation dans la campagne. A proximité des villes, à la faveur d'un passage à niveau, il était donné de voir les automobiles de la DDR. Un seul modèle de voiture, ni beau ni laid, ronde, petite, comparable à notre ancienne Dauphine moins le fini et l'élégance et aussi la rapidité qui charmèrent tant et tant de nos compatriotes il y a vingt ans. Dans la zone forestière le barrage, le fameux « mur », consistait en une très haute barrière électifiée, quelquefois une longue muraille de béton, que surmontaient de gigantesques miradors truffés de

projecteurs. Dans la forêt le seul indice « concentrationnaire » était la piste de sable lui servant de lisière, large de trois ou quatre mètres, courant sur des kilomètres et des kilomètres pendant lesquels on ne voyait âme qui vive. Si, parfois, la vision fugitive de cyclistes sur les chemins, près des villages, jamais en forêt.

L'horizon monotone se rompit une fois non loin de la ville de Burg (où le train, arrêté, fut à nouveau parcouru sur toute sa longueur par un vopo accompagné de son chien) : une caserne avec des bâtiments, ses cours assez bien entretenus — tuiles rouge vif sur les toits, couche de peinture sur les murs — offrit le spectacle redoutable d'un parc touffu de plusieurs dizaines de chars, énormes, flambant neufs, chacun d'eux dressant à mi-hauteur un interminable tube de canon. Chars soviétiques, chars est-allemands, je ne saurais le préciser. Après, bien après, ce fut Magdeburg, une cité immense, l'une des plus peuplées de la DDR. Magdeburg, ville industrielle certes, était sale, triste, morne, sans vie apparente elle non plus, comme *figée* depuis 1945 eu égard aux traces de bombardements et de combats peut-être, qui subsistaient, enlaidies encore par le temps et les éléments, véhicules détruits, entrepôts éventrés, installations déchiquetées, herbes folles au milieu des voies abandonnées, poussière partout. Dans la cité, par-delà de vieux clochers d'églises toutes noires, des immeubles ou des groupes d'immeubles de forme parallélépipédique, à la blancheur éclatante, vitres éblouissantes, témoignage inattendu, presque insolite, de la « reconstruction » socialiste... Dans la banlieue de Magdeburg, des cabanons cernés de jardinets — véritables mouchoirs de poche — indiquaient suffisamment que les ouvriers comme les paysans disposaient eux aussi du fameux « lopin de terre » individuel, reconnu depuis quelques années dans l'univers communiste, comme « propriété » du travailleur. À en juger par la densité des plants de légumes, des arbres fruitiers et de la volaille (depuis les poules jusqu'aux oies) aux panses rebondies, derrière les grilles soigneusement dressées, les travailleurs du coin ne souffraient pas de la disette. Ils devaient même, par le système du troc, couler sûrement des jours heureux, une vie

« normale » en tout cas... Au troisième arrêt dans le territoire communiste, une brève halte au cours de laquelle une famille et une seule descendit du train, je remarquai sur une voie secondaire un train à plates-formes, chacune d'elles ornée d'un majestueux char à tourelle, du même type que ceux de la caserne de Burg, leur canon à l'horizontale cette fois. Décidément la guerre ne nous lâchait pas... Fin du deuxième acte.

Dans la banlieue de Berlin annoncée par une multitude de cabanons et de jardinets, les zones occidentales et DDR se confondaient inextricablement... Dans les gares on distinguait sur des wagons les lettres DR (Deutsche Reichsbahn), des wagons marqués US et, par-delà les ateliers, une autoroute où circulaient les véhicules éblouissants de l'Allemagne de l'Ouest, des camions, des motos, des autocars. Dans la traversée du Wannsee (quartier des lacs de Berlin) il n'y eut plus aucun doute : les beaux pavillons supérieurement équipés (piscine, garage, agrès, barbecue), les centaines et les milliers de canots et bateaux de plaisance, toutes voiles dehors, sillonnant le vaste lac à multiples bassins, indiquaient bien l'Allemagne fédérale, son opulence, sa richesse, sa tranquille prospérité.

Lettre à un ami

Berlin, ce lundi 2 août 1976.

Mon cher Claude,

« Nous nous trouvons pris au piège. Je m'explique. Berlin Ouest est une enclave dans la DDR — Allemagne communiste. Et si les communistes décident une invasion ou un nouveau blocus « adio la patria »... (Suit un résumé de tout ce qui précède).

...Berlin Ouest est une cité à la reconstruction inachevée, relevant du paradis par contraste, comparable aux autres grandes cités allemandes Francfort, Cologne, Hambourg, Munich — riche, imposante, très animée, rappelant beaucoup Paris par les mouvements de foule, la variété et la beauté des magasins, mais un Paris sans Nègres ni Arabes... Ces parasites sont là certes mais en quantité infime

presque négligeable... Des Turcs cependant nombreux dans certains quartiers, invisibles dans d'autres. Des Juifs. Le Berlinois est du type nordique, blond, grand (hommes et femmes), costaud. Les enfants sont superbes. La proportion des jolies femmes, élégantes naturellement, d'allure sportive chez la plupart, est supérieure ici si on songe à Paris ou d'autres grandes villes de France.

La visite de la ville et de ses monuments a commencé. Nous sommes allés jusqu'à la porte de Brandebourg mais elle est en DDR derrière des barrages, ouvrages de béton, corridors, barbelés, guérites, avec de-ci de-là un drapeau soviétique ou est-allemand. De toute façon nous irons visiter le secteur communiste. C'est permis.

Habitant un quartier résidentiel (chez ma belle-sœur étudiante) et périphérique, nous empruntons le S Bahn ou métro aérien. Hélas ! paradoxe peu banal il est sous administration communiste bien que circulent dans Berlin Ouest. Ce réseau est demeuré lui aussi en l'état où l'ont laissé les combats ou bombardements de 44-45. Vision cauchemardesque avec des installations et du matériel dont les bestiaux ne voudraient pas. Mais il roule tout de même. Toute publicité a été arrachée, c'est la pierre nue avec des traces d'urine partout, des vieux papiers, des herbes folles, des palissades de fortune, des fers rouillés, des verrières où le jour ne pénètre plus (dame ! 30 ans de pluie, de poussière, de champignons...). Les employés — cocos à la casquette rouge — sont résignés à leur condition misérable, ne cherchant même pas à profiter de leur présence en zone ouest pour mettre les bouts. Peut-être profitent-ils de la richesse inouïe s'étalant à quelques mètres (Berlin Ouest avec ses milliers de petits et grands magasins regorgeant de produits et de victuailles, pourrait nourrir, équiper, soigner, distraire, les quatre cents millions de soviétiques d'Europe Centrale et de l'Est) pour trafiquer quelque peu ? Mais ce n'est qu'une supposition. Ils semblent vraiment résignés à leur sort comme si leurs parents leur avaient légué le sentiment de la défaite avec tout ce que cela implique : malédiction, vengeance du ciel, inanité des choses, vanité de l'action, de la discussion, etc.

Des détails sur notre vie à Berlin. Les prix sont sensiblement les mêmes qu'en France, sauf les cigarettes qui valent ici le double. Notre pauvre franc ne vaut plus grand-chose : il faut donner deux francs pour avoir un mark. Nous devons donc surveiller la dépense. Eviter le restaurant si possible, assez cher. Itou pour le café. Mais ceux-ci sont si tentants, surtout dans le Kurfürstendamm — les Champs-Élysées berlinois, 3 kilomètres 500 de long — que nous faisons le sacrifice. Vu un seul marchand de timbres ; ses planches IIIème Reich sont séduisantes : j'ai dû m'en éloigner pour ne pas céder à quelque achat ruineux pour ma bourse...

Les films passant dans les (rares) cinémas de la ville sont les mêmes que ceux de Paris. Plutôt imbéciles. Nous visiterons donc les musées (peinture, histoire) et les monuments. Et puis il y a l'U Bahn — métro souterrain, occidental celui-là — et aussi un réseau d'autobus à étage, donc avec vue panoramique, très dense et rapide. Nous avons de nombreuses boutiques à proximité et ne nous privons pas d'essayer toutes les variétés de bon pain allemand, de la charcuterie, excellente, enfin de la bière, délicieuse.

En cas de blocus (il n'y aurait rien d'étonnant : les cocos — sous la pression des Russes — emmerdant périodiquement et fréquemment les Occidentaux) sache que mes enfants sont chez leurs grands-parents, M. et Mme G..., à C... Il ne restera plus qu'à réclamer mon rapatriement.

Je te laisse mon cher Claude, et t'adresse mes lointaines amitiés avec mon meilleur souvenir. »

René.

Il y eut la visite des musées — entre autres le Staatliche Museen Berlin, où j'eus la joie de voir enfin ce Rubens que je recherchais depuis des années : *la Conquête de Tunis par Charles Quint*, peint vers 1620 — et puis celle des monuments (Colonne de la Victoire, Palais des Congrès). Une promenade en bateau sur le Wannsee et aussi un séjour d'une matinée au fameux stade olympique : je tins à m'asseoir à la tribune officielle, à l'emplacement même (je le

suppose du moins) où le chancelier Hitler assista au triomphe de maints de ses athlètes, comme je tins à effectuer une dizaine de foulées sur la piste en Tartan. Deux grands murs encadraient l'esplanade où trônait la conque de la flamme. Sur ces murs les noms des mentions ayant participé aux épreuves ainsi que le nom des athlètes vainqueurs des différentes disciplines. Aucune allusion au chancelier Hitler, chef de l'Etat organisateur des Jeux... Nous avons également vu la piscine olympique remplie de joyeux garçons et filles malgré la température plutôt fraîche ce jour...

Nous sommes allés tout de même au café, le plus sélect d'entre tous les cafés : le Kranzler-Eck, sur le Kur'damm', où l'accueil et le confort sont merveilleux, où les pâtisseries et la bière sont quasi divins et à la portée de n'importe quelle bourse, même très modeste...

Une autre matinée fut consacrée à Charlottenburg, résidence d'été du roi de Prusse Frédéric le Grand (l'unique). Le château — à l'instar de nombreux édifices grands — ducaux et autres « folies » princières allemandes, était une copie fidèle de celui de Versailles avec ses grandes pièces, ses salons, ses galeries, ses marbres et ses ors, ses meubles et ses tableaux ; ses nombreuses dépendances, son parc à la française, ses statues, ses bassins.

Non loin de là, dans la forêt de Grunewald, sorte de Belvédère géant, une véritable vallée creusée artificiellement renfermait les restes inutilisables de la ville bombardée : gravats de toutes sortes, poutres métalliques, détritiques divers. Des hectares de taillis et d'arbres et puis de magnifiques pelouses bordant un vaste étang, le long duquel des dizaines de sportifs de tous âges, hommes et femmes, couraient interminablement. Spectacle déjà observé dans les squares et les parcs de Copenhague et, à une échelle moindre, dans notre Bois de Boulogne...

Irrésistiblement, chacune de nos sorties dans la ville nous ramenait en fin de journée au Kurfürstendamm, où les riches magasins, les kiosques débordant de journaux et de livres, les vitrines luxueuses retenaient notre attention, chassaient notre fatigue, nous rendaient toute notre sérénité de touristes insatiables...

Il y avait les cinémas aussi et nous regrettâmes beaucoup de devoir partir le dimanche suivant, de bonne heure, et de rater ainsi un documentaire important — ne passant qu'en fin de matinée — sur les ultimes combats dans Berlin au mois d'avril et mai 1945, film tourné par les services officiels du IIIème Reich. Nous nous rabattîmes sur le western que nous tenions à voir depuis déjà quelques années à Paris, le célèbre « spaghetti » *Il était une fois dans l'Ouest*. Nous passâmes donc trois heures... divertissantes tant l'imitation des scènes et du jeu des Américains était réussie.

Restait à écrire notre *Il était une fois à l'Est*. Nous décidâmes de consacrer notre avant-dernière journée berlinoise à la visite de Berlin Est. Fin du troisième acte.

*
**

Nos pérégrinations dans Berlin Ouest ne nous avaient jamais mis en présence du fameux « mur de la honte » coupant la ville en deux, sauf à la hauteur de la porte de Brandebourg où un barrage en chicane, électrifié, nous avait arrêtés. Nous n'aurions pas davantage de « chance » à Berlin Est, en raison de la brièveté de notre séjour.

Le passage en zone communiste se fit de la manière la plus simple : par le métro S Bahn. Depuis la station desservant notre quartier résidentiel la ligne ne comptait que quelques gares vite franchies, puis se produisait un ralentissement de la rame, sur la ligne souterraine soudain, enfin la traversée de trois stations désaffectées, demeurés vides, obscures, mortes en un mot. Enfin la Friedrichstrasse, puissamment éclairée, elle. De nouveau des panneaux et des banderoles annonçant la DDR, nation socialiste. Une grande porte à plusieurs battants, deux barrières formant couloir, une cabine surélevée, trois fonctionnaires (et factionnaires) en tenue vert amande. Contrôle des passeports. Le couloir bifurquait vers la gauche mais son accès était interdit au public. Les passeports étaient déposés sur une étagère devant un vopo, un ticket numéroté reçu en échange et le propriétaire convié à pénétrer dans un grand hall. Là,

des groupes compacts de voyageurs défilèrent devant des guichets. « Défilèrent » n'était pas le terme exact car il fallait attendre que le haut-parleur appelât les séries de numéros des passeports. Et cette attente dura près d'une heure. Une heure pendant laquelle nous eûmes tout loisir de regarder les lieux. Des plantes vertes, quelques affiches, de beaux lustres corrigeaient l'aspect austère, rébarbatif des lieux. Les Allemands de l'Ouest contraints de stationner dans un endroit du hall, les non-Allemands — des Français, des Belges, des Noirs, des Arabes, des Asiatiques — de l'autre. D'immenses tentures derrière les guichets ne s'entrouvaient que pour la distribution — parcimonieuse — de passeports visés. Pas une affiche de publicité, aucun kiosque à journaux ni buffet, pour rompre la monotonie de l'attente. Les Français — des jeunes gens — plaisantaient entre eux, à voix basse. Lorsque, enfin, notre tour de récupérer notre bien au guichet arriva, nous observâmes que les Allemands acquittaient un droit de passage, ô léger : une dizaine de marks, tandis que les non-Allemands eux, n'étaient frustrés que de la différence résultant de la parité des deux marks. Une somme de 50 marks était autorisée pour un séjour de 24 heures dans Berlin Est. Les prix étant très bon marché — assurait-on — de l'autre côté, cette somme devait suffire...

Passeport en poche nous sortîmes de la station de métro. Nous étions dans une large artère, assez commerçante, où un grand concours de gens déambulait. Dans notre dos, ou plutôt sur nos têtes, très haut dans le ciel, le mât effilé de la fameuse tour de télévision est-allemande, prototype de l'art futuriste socialiste, dominait Berlin-Est de ses 365 mètres. Plus haute que la tour Eiffel ! Le flot se dirigeait vers un même point, une sorte de carrefour où devait se situer, d'après notre plan, le cœur des Champs-Élysées est-berlinois, Unter den Linden. Nous ne nous étions pas trompés. C'était bien elle, la célèbre avenue, mais de tilleuls, point. Une esplanade centrale avec des massifs de fleurs, des bancs. Très peu de circulation ; les voitures à modèle unique observées du train, plus quelques belles automobiles en provenance de l'Ouest.

De hauts immeubles, très beaux, dressaient leurs frontons orgueilleux de part et d'autre de l'avenue : des ambassades, Hongrie, Roumanie, Pologne, etc. ; des ministères, Travaux Publics, Economie, etc. Nous nous dirigeâmes vers la porte de Brandebourg marquant le début — ou la fin ? — de l'Unter den Linden en même temps que la frontière de Berlin Est. Nous débouchâmes sur la Pariserplatz, place étroite encombrée sur toute sa largeur d'une barrière interdisant l'accès à la porte où le même spectacle qu'à Berlin Ouest s'observait : postes de garde surmontés de drapeaux DDR et soviétiques, barbelés, vopos bottés, casqués, armés. Des touristes photographiaient la porte, ses abords, les gardiens. Ne figureraient pas cependant sur leurs clichés les chars d'assaut et batteries anti-aériennes parfaitement visibles de l'autre côté, mais là dissimulés par des bosqués... Puisque la place était libre de toute circulation — ou presque — j'examinais le macadam et les vastes trottoirs. Manifestement les trous de bombes comme les tranchées avaient été mal comblés et le revêtement de goudron s'était affaissé en maints endroits. Toujours cette pénurie de matières premières, vitales : caillasse, sable, gravier, ciment, goudron, pierres de taille, peinture. Des pierres de taille et de fort belles : en marbre en porphyre, en granite, l'ambassade de l'URSS n'en manquait point. Les corps du bâtiment était ancien — sans doute un ministère important du IIIème Reich : la Propagande, ô mânes de Goebbels ! ou l'Intérieur — mais l'entrée, le péristyle, le perron tout marbre et vitres, retenaient l'attention des touristes qui ne se lassaient pas d'admirer, de photographier, de commenter.

Nous fîmes du lèche-vitrines sur quelques centaines de mètres. Magasins de porcelaine, de verre ouvragé, de lustres, de services de tables. Magasins de vêtements, de fourrures, toques, manchons, tours de cou, manteaux. Des antiquaires ou libraires d'ouvrages anciens. Dans l'un d'eux, tenu par une ravissante Berlinoise (tant par sa beauté que par sa tenue) nous remarquâmes le tronc posé sur la caisse avec une étiquette : « solidarité avec les Chiliens brimés par les fascistes. » Un magasin de ravitaillement, enfin ! vendant exclusivement des produits de la DDR : biscuits,

confitures, conserves de poisson, légumes et fruits, fromages. La vue de la file d'attente nous dispensa d'entrer dans la boutique.

Nous aperçûmes au loin, la façade et la coupole de l'Opéra. Derrière l'édifice, d'autres monuments imposants : des universités, des musées, des ministères ? Toujours dans l'Unter den Linden, l'académie des Beaux-Arts occupée présentement par une exposition de théâtre populaire (le mot populaire comme le mot collectivité, ou bien communauté, ou encore social — et tous leurs dérivés — revenaient constamment dans le libellé des plaques d'entrée ou sur les frontons des immeubles, officiels ou non, de la ville : le socialisme était partout !...). Je fis l'emplette d'une gravure représentant Coppélia ; pas cher, 1 mark à peine. Sur le trottoir opposé, tout près de l'Arsenal, la vue d'un mausolée, gardé par deux mannequins : personnages vivants ? statues ? nous attira. La traversée de la large avenue se fit sans difficulté aucune, loin des clous, tant la circulation était réduite ; quelques voitures (dont des Occidentales), des camions, des motocyclettes. Le mausolée n'était autre que le temple de « l'antimilitarisme et de l'antifascisme ». Les deux factionnaires (uniforme, casque, bottes et mousquetons russes) étaient vivants et bien vivants malgré l'automatisme de leurs gestes : toutes les trois minutes environ, l'un d'eux déplaçait légèrement son pied gauche, appuyait sur un timbre, et à la fin de la sonnerie aigrette, prolongée, le déplacement du fusil sur l'épaule s'opérait avec un synchronisme parfait. La décomposition du mouvement, fusil tendu à bout de bras, s'accomplissait en un ralenti impressionnant, avant une immobilité non moins saisissante. Dans l'édifice, que des centaines et des milliers de touristes visitaient, un seul ouvrage, beau dans sa sobriété : un cube de verre, d'un mètre d'arête, formé de mille volutes d'où s'échappait une flamme vacillante, éclairant l'immense salle, sur les murs de laquelle couraient des slogans communistes. Nous sortîmes donc aussitôt, puisqu'il n'y avait rien à voir. Un coup d'œil aux factionnaires que photographiaient sans arrêt des visiteurs : ils étaient tout jeunes, pas bien grands, très beaux, infiniment gracieux

dans leur uniforme seyant. Leurs pères, leurs grands-pères avaient certainement porté l'uniforme et le casque à runes et à tête de mort avec autant d'élégance et de prestance, trente-cinq années auparavant, à cette même place (monument aux Morts sous le IIIème Reich)... L'ordre « socialiste » s'était substitué à l'ordre nouveau européen. L'ordre socialiste régnait dans Berlin Est, et comment ! Un musée Lénine : une double galerie de photographie et de documents sur l'itinéraire léninien à travers l'Europe jusqu'à sa prise du pouvoir à Moscou. Une grande place ou plutôt un vaste quartier dégagé où s'élevaient plusieurs palais ou édifices « socialistes » : la Maison du Peuple, la Chambre des députés, la Maison de la radio, autant de cubes ou parallélépipèdes en maçonnerie fine, colorée de mosaïques, trouée de toutes parts de baies vitrées. Des drapeaux DDR sur leur toit, des slogans en lettres géantes au-dessus des porches d'entrée. D'immenses espaces vides de toute présence humaine, peu ou pas de véhicules sinon dans l'avenue. Et puis la silhouette omniprésente de la Tour de Télévision avec sa garde-restaurant en son milieu. Cette tour et ce restaurant restaient notre objectif essentiel de la journée.

N'ayant rien pris depuis le début de la matinée, nous avions faim. De plus nous marchions depuis deux bonnes heures. Nous réalisâmes alors seulement que le quartier — central pourtant — manquait de cafés, de restaurants, d'épiceries. Pas de terrasses, aucune enseigne. Soudain, tout au pied de la tour, un restaurant formant rotonde. Mais son entrée restait invisible. Un bureau du Tourisme se présentait, là, devant nous. Las ! les hôtesse rangeaient leurs affaires, s'appêtant à quitter les lieux. Il nous fut impossible d'obtenir la plus petite brochure, la moindre indication sur le moyen d'accès à la tour ou une adresse de restaurant. Ce fut un touriste qui nous renseigna sur l'opportunité de manger sur l'esplanade plutôt que dans la tour, son grill room affichant complet depuis un bon moment déjà. Nous optâmes donc pour ledit restaurant de l'esplanade. Il y avait là la queue devant la porte paraissant condamnée à jamais. Elle était cachée par un rideau intérieur (tout comme les guichets de la station de métro), sans signes extérieurs : menu, enseigne, réclame... Très peu de gens franchissaient

cette porte dans un sens ou dans l'autre. Un vestiaire la précédait, tenu par une jeune femme, belle comme le jour avec ses grands yeux bleus et ses longues mèches blondes, et l'attente qui commença — elle devait durer une heure trente — nous permit de voir que la préposée avait très peu d'activité. Comment pouvait-elle gagner sa vie avec un ou deux clients seulement tous les quarts d'heure ? Mystère. Une petite plaque à son nom nous informa de sa qualité de préposée à la « garde-robe » de même que sur la nature du restaurant : « collectiviste » bien sûr, géré par une certaine Frau X... Le tout en caractères minuscules. L'administration DDR semblait avoir honte de la présence d'un restaurant, d'un lieu de perdution et de plaisir (?) au cœur de sa capitale... Quoi qu'il en fût c'est l'estomac « dans les talons » et tout au bord de l'évanouissement que vers 2 h. 30 de l'après-midi nous pénétrâmes enfin dans l'auberge désirée. Auberge était certes un mot par trop faible pour désigner cet établissement luxueux, spacieux, à la moquette souple, aux tables à la nappe immaculée, toutes fleuries. Un garçon, en smoking, nous désigne une table : il n'était point question de s'installer où l'on voulait. Après une nouvelle attente : dix bonnes minutes (il y avait progrès sur l'Ouest où l'attente au restaurant ne durait jamais moins d'une demi-heure), nous pûmes passer notre commande : roll mops, ecalope, tarte, bouteille de bière. Nous n'avions aucune crainte quant au règlement de la note, les marks de l'Ouest étant acceptés — à la parité des monnaies. Mieux qu'acceptés : souhaités, comme nous le laissa entendre le garçon... Il y avait de nombreuses tables vides autour de nous. Nous en déduisîmes que nous étions les derniers clients. C'était faux. Nous nous aperçûmes à notre sortie, vers 15 h. 30 : la file des clients était toujours aussi importante. Etant donné que le restaurant ne manquait ni de personnel ni de tables disponibles et que ses cuisines fonctionnaient normalement, une conclusion s'imposait : la gestion était défectueuse, résultante d'un système administratif rétrograde, primaire, ô combien lourd et nuisible !... Mais peut-être était-ce voulu : la « bouffe », la consommation faisant partie des travers et défauts de la société du même nom, donc haïssable... Cependant, ce cérémonial compassé,

désuet (le vestiaire passe encore, mais les toilettes ! tout confort — miroirs, serviettes chaudes, cirage automatique, préposé, tiré à quatre épingles lui aussi et *réclamant* son droit : 1 mark, 2 francs ! ! !), n'était-ce point une survivance de l'ordre bourgeois, combattu, honni, vomé ?... Comprenne qui pourra.

Dans le grand soleil qui nous reçut après notre restauration nous aspirions à nous reposer en un lieu calme et verdoyant, loin de la foule et de la grisaille des immeubles géants. Nous optâmes pour le vieux Berlin. Un crochet derrière la cathédrale, monstreux amas de ruines, en pleine reconstruction cependant, disait-on (les Occidentaux y participant de leurs deniers florissants) — un péristyle en partie détruit, un jardinet tout en fleurs, endroit idéal pour « faire le point ». Irions-nous au Musée d'art moderne — sur le perron duquel des jeunes gens dessinaient ce qui restait de la cathédrale — où se tenait une exposition futuriste du Bâtiment au milieu de salons de peinture de l'école allemande contemporaine (une brève incursion dans les galeries nous renseigna sur la teneur de ses réalisations : « jambons » phénoménaux, compositions abstraites de grande taille, prétentieuses, voisinant des toiles très banales, portraits ou natures mortes), ou bien visiterions-nous le Pergamonmuseum, de renommée mondiale, avec sa Notional-Galerie d'œuvres des 19^e et 20^e siècles, complément heureux de son rival privilégié de l'Ouest : le Staatliche Museen Berlin, aux sensationnelles collections de tous les temps.

Bien reposés nous affrontâmes celui-ci, ses vastes salles et ses trésors. Nous dûmes reconnaître que sans avoir le chic du Louvre ni son immensité, le Pergamonmuseum jouissait de multiples attraits tels qu'un bon éclairage, beaucoup d'espace, un « balisage » parfait, un choix de tableaux remarquable. Tant pour les œuvres anciennes des maîtres allemands que pour les œuvres des artistes contemporains. Les réalistes, les impressionnistes, les fauvistes avec les Français à l'honneur, étaient brillamment représentés. Mais le choix offert aux visiteurs n'était pas exempt d'orientation politique : toutes les œuvres ou à peu près, étaient consacrées à la gloire du peuple, au travail, à ses joies, à ses peines. Procédé facile : quel peintre dans le monde n'a-t-il composé une

œuvre exaltant le travail dans les champs, ou une fête de village, ou l'arrivée d'un bateau de pêche, ou une ménagère dans sa cuisine, un paysage avec une cheminée d'usine ?... Nous n'en admirâmes pas moins les Duffy, les Rouault, les Braques et les Marquet et aussi des Cézannes qui nous étaient proposés. Et pour nous divertir quelque peu nous suivîmes le manège précipité d'une gardienne de deux salles contiguës, remplies d'œuvres françaises précisément, laquelle faisait trop bien son métier puisqu'elle courait d'une salle à l'autre sans prendre le temps de souffler, ni même de répondre aux questions de certains visiteurs curieux Chignon agressif, veston et jupe très stricts, chaussures plates, regard dur dans un visage à l'expression figée dans sa sévérité, elle incarnait le cerbère légendaire, celui des prisons, des camps de travail, des Enfers en un mot. Quel Hercule est-allemand — « démocrate » ou pas — réussirait-il à adoucir pareille créature ?...

A la sortie du musée nous fûmes pris d'une soif ardente, due sans doute au repas trop épicé pris en début d'après-midi. Chercher et découvrir un café ne fut pas une mince affaire. Cependant sur l'Unter den Linden une roulotte-buffet établie à même la terrasse d'un grand café (le premier, et qui semblait désaffecté) apporta un apaisement à nos craintes. Las ! nous disposions d'un billet français de 10 F. et aucune banque n'était en vue. La gérante de la roulotte nous incita à rentrer au café que nous croyions fermé. Ce café-restaurant ressemblait étrangement au restaurant de l'esplanade : antichambre pourvue d'un écriteau enjoignant aux clients d'attendre leur tour, salle très grande et luxueuse, personnel jeune, bien vêtu, stylé. Notre requête : noir de monde, des Français principalement, tout un groupe de garçon, souriant, zélé, fut agréée. Nous prîmes place au milieu des banquettes vides. Parmi la clientèle présente il y avait des gens qui commençaient seulement leur repas ! Après de six heures de l'après-midi !... Dire que nous bûmes notre canette de bière était un mot bien faible : nous la lampâmes. Elle était fraîche et savoureuse à souhait. Quelques jolies femmes seules à leur table, des messieurs solitaires également, tirant sur leur cigare, buvant leur bière à petits coups, affichaient un ennui mortel. Une grande famille —

des paysans à en juger par leurs manières empruntées, dans des vêtements grossiers, à l'étoffe solide — mettait un peu d'animation. Mais où était le « gai Berlin » célébré à souhait au cinéma, dans les magazines, dans les romans ?...

Un peu plus tard, sans même nous consulter, nous dirigeâmes nos pas vers la Friedrichstrasse, la station de passage en secteur occidental. Il y avait un semblant d'activité autour d'elle. Trois Algériens déambulaient devant nous, ne prêtant guère attention aux rares boutiques alignées là : boutiques de parfums, de linge fin, d'alimentation — oui ! des bouteilles d'alcool, des « delikatessen », des cageots de fruits et de légumes garnissaient les rayons d'un magasin où des clients — Allemands de l'Est ? de l'Ouest ? — s'entassaient. L'entrée de la Friedrichstrasse était crasseuse, dénuée de confort ou d'attrait. Un regard sur l'éventaire d'un kiosque à journaux nous renseigna sur la teneur politique des livres et des magazines : tous communistes, en provenance de tous les pays du monde y compris ceux où une presse bolchevique n'était même pas pensable : les Etats-Unis, le Canada, l'Indonésie, le Guatemala, l'Australie, Israël !...

L'accès au centre de passage à l'Ouest se faisait par une entrée située en dehors de la station, dans une ruelle encombrée de poubelles où se tenait la navette des taxis — quatre véhicules pour cent personnes environ et un tramway, pas un autobus à l'horizon ! —, une piste circulaire en ciment s'enfonçant dans le sol, une grande porte surmontée d'un écriteau : la salle du Contrôle. Cinq portillons : trois pour les Allemands de l'Ouest, deux pour les non-Allemands. Les formalités cette fois étaient réduites à leur plus simple expression. Un vopo feuilletait le passeport, s'assurait que le signalement correspondait puis glissait le carnet sur la tablette d'un guichet clos par un rideau de toile. Quelques secondes s'écoulaient et le carnet réapparaissait sous le tissu. On se serait cru à Luna Park, dans la roulotte de Mirza-la-Voyante... Nous franchîmes le portillon, nous étions libres. « Libres » était bien le mot. Car là, sur le quai de la station, il ne restait plus qu'à attendre la rame de métro qui nous emmènerait au cœur de Berlin Ouest, c'est-à-dire dans le monde civilisé où, touristes ou pas, nous ferions ce que bon nous semblerait. Le quai de la « Friedrichstrasse » était

noir de monde, des Français principalement, tout un groupe de communistes, s'interpelant bruyamment. Détaché de la foule, lui tournant le dos, un Arabe enveloppait avec soin une cartouche de cigarettes « Marlboro » dans un journal. Un coup d'œil par-delà les féaux de Marchais nous renseigna : une boutique flambant de mille feux offrait sa marchandise de l'Est. Détaxée. « Vous pouvez y aller, nous dit une petite vieille au corsage orné d'un colifichet DDR, tous les produits sont « dédouannés », profitez-en ! » Son conseil était superflu car telle était bien notre intention d'en profiter. Notre choix se fixa sur une bouteille de vodka au goulot affectant la forme d'une tour du Kremlin, 4,50 DM. C'était vraiment « bon Marchais »...

Deux stations désaffectées, totalement obscurcies, un ralentissement, une troisième station, puis l'arrivée en zone occidentale. Ouf ! nous étions « sauvés ». En tout cas délivrés de cette oppression, de cette contrainte très pénible qui ne nous avait pas quittés durant tout notre séjour, éphémère cependant, dans la portion rouge de l'ancienne capitale allemande. Une euphorie bien réelle, sensible, nous gagnait à mesure que le train s'enfonçait dans la ville. Euphorie comparable à celle vécue dans les premières secondes au sortir d'un cauchemar où l'on se réjouit à la fois d'être vivant et délivré du péril qui nous menaçait... Fin du quatrième acte.

Le péril nous le vécûmes une nouvelle fois le lendemain, veille de notre départ pour Paris. Nous nous étions aperçu, au terme de ces huit journées de vie berlinoise que nous ne connaissions toujours pas le fameux « mur de la honte ». Et c'est en fin d'après-midi, après les ultimes courses aux cadeaux-souvenirs : friandises, bibelots, disques, timbres-poste dans les grands magasins du Kurfürstendamm, que nous gagnâmes le Reichstag, monument limite de la zone ouest. Un autobus nous déposa à moins de dix mètres du mur. Le « Mur » ? Une muraille de béton formant écran derrière le Reichstag, puis un rideau de barbelés, des projecteurs, un pont désaffecté encadré de miradors. Au pied des barbelés quatre tombes très fleuries de fugitifs est-allemands abattus, dont trois anonymes, la quatrième portant un nom avec les dates de naissance et de décès du malheureux. Des touris-

tes, hindous, espagnols, japonais, photographiaient et les tombes, et les miradors et le barrage de fils électrifiés. Tout de suite devant le barrage, la Sprée, fleuve large à peine d'une dizaine de mètres. Ce qui me fit remarquer à mon épouse qu'un bon athlète, doué également pour le plongeon et la nage pouvait fort bien, à partir des bâtisses et terrains vagues occupant le no man's land Est-Ouest parvenir à atteindre la zone libre. Cela avec d'autant plus de chance de réussite que les miradors étaient assez éloignés : au moins cent mètres. Pour toute réponse ma femme me désigna les quatre tombes.

Nous revînmes sur nos pas nous dirigeant vers l'entrée latérale du Reichstag. Soudain, comme mû par une intuition je me retournai. Et alors *je vis* : au faite du mur, du mur géant qui séparait le Reichstage de la zone est, deux paires d'yeux fixés sur nous. Des yeux inexpressifs, grands ouverts, nous regardant avec insistance. Deux vopos juchés sur un mirador accolé, au mur, mirador invisible depuis les tombes, mais parfaitement distinct de l'endroit où nous étions. Allons ! l'univers soviétique, ses peuples et ses frontières étaient bien protégés, bien défendus...

Le Reichstag quoique relevé de ses ruines portait encore des traces des combats de 1945. Sur sa façade, sur ses piliers, ses baies, son dôme, lequel, assurait une brochure distribuée à la réception, n'avait pas été reconstruit depuis le fameux incendie de 1933. Il était trop tard pour visiter l'édifice. Nous nous promenâmes dans les jardins du Tiergarten, le long de l'avenue du 17 Juin (1953, année où les ouvriers de Berlin Est se soulevèrent), nous arrêtant à un bassin autour duquel évoluaient des enfants et des adultes jouant avec des maquettes de navire.

Adieu Berlin ! Adieu ma grande ville européenne ! Adieu le rêve — partagé par cinq cents millions d'Aryens, naguère — d'une métropole pour ce continent où régnaient le bien-être et la paix tout un millénaire... Adieu ma ville bien-aimée. *Sustine et abstine*. Supporte ton malheur, mais abstiens-toi du plaisir qui peut te perdre...

René PELLEGRIN.

Une visite intéressée...

PHAM VAN DONG ou le triomphe du communisme

par Guy LANCELOT

On a déployé les tapis rouges. Les « mass media » ont entonné l'habituel péan aux personnalités qui nous font l'honneur, très officiellement, de venir demander à la France, trop bonne fille, de faciliter leurs fins de mois difficiles en épongeant leurs dettes les plus criardes.

Que de roitelets africains ou asiatiques reçus depuis 1958 ! Combien ont foulé les Aubussons nationaux, qui sont repartis avec la manne substantielle qui leur permettait d'asseoir sur des bases plus solides un pouvoir politique parfois bien chancelant ou très souvent menacé... et en oubliant, bien sûr, d'avoir la reconnaissance du ventre !

Mais là où « l'hôte » devient importun et dépasse la mesure, c'est lorsqu'il crache ostensiblement dans la soupe. Comme les gouvernants français donnent parfois l'impression de se complaire quelque peu dans un masochisme de curieux aloi, faisant d'un coup de pied au c... un confortable fauteuil et d'un crachat au visage une décoration, ces qué-mendeurs patentés auraient bien tort de se gêner !

C'est le cas du sanglant bonhomme qui a nom Pham Van Dong ; il ne nous a pas envoyé dire combien nous avons à nous faire pardonner ! Tout contrits, nos gouvernants se sont empressés d'accorder tout de suite à l'impérieux demandeur 679 millions de F., à des conditions beaucoup plus avantageuses que celles dont l'Etat assortit généralement ses prêts ou le remboursement de ses propres dettes

vis-à-vis des « particuliers » qui lui ont fait confiance. (Voyez les Pieds Noirs !)

Songez donc : un tiers de cette somme a été consenti *en dons*, un autre tiers a été donné en prêt à long terme et à faible taux d'intérêt. Le dernier tiers a été concédé en crédits privés garantis. On s'est également bien gardé de souligner un « léger » détail : *une partie des fonds offerts par l'Elysée servira à l'indemnisation des Français spoliés des biens qu'ils possédaient au Vietnam.*

Nonobstant ces bonnes dispositions de nos gouvernants, Pham Van Dong a révélé sa véritable nature — oh, l'espace d'un instant, certes ! — mais avec suffisamment d'éloquence et de conviction pour que ses interlocuteurs ne s'y trompent point. Roland FAURE, le chef du Service de Politique étrangère de « L'AURORE », quelque peu alléché par les paroles mellifluentes du leader du « nouveau » Vietnam, s'était risqué à lui poser cette question : lors de la conférence de presse donné, par celui-ci lors de son séjour en France :

« — Vous venez de nous parler de la normalisation de vos relations avec vos voisins de l'Asie du Sud-Est ; envisagez-vous aussi une normalisation à l'intérieur des frontières du Vietnam ? »

Surpris et irrité par cette attaque imprévue, le Premier ministre communiste se faisait préciser la question :

« — Que voulez-vous dire ainsi ? ».

Roland Faure de rétorquer :

« — Je souhaitais seulement savoir, Monsieur le Premier ministre, si vous envisagez de libéraliser votre régime en supprimant, par exemple, les centres d'internements, les camps de rééducations, les transferts de population... Bref, en accordant quelques libertés à votre pays ? »

« — Mais les Vietnamiens ne se plaignent pas ! » Un énorme éclat de rire secoua alors Phan Van Dong. Roland Faure poursuit ainsi la relation de cette conférence de presse :

« ...La colère, l'offense, le sarcasme, la gêne, l'indignation, tout était dans cet énorme ricanement, plus éloquent que ne devait l'être la réponse martelée sur un ton péremptoire :

— Les camps de rééducation ? C'est une application très heureuse de notre conception des droits de l'homme... Ces hommes qui ont commis des crimes abominables, nous essayons de les ramener à la vie civile... C'est le droit de tout homme d'avoir une vie digne, libérée, de participer de toutes ses forces à l'œuvre commune... ».

Roland Faure de poursuivre :

« C'est une des caractéristiques du communisme asiatiques de sacrifier au bien supérieur ou supposé tel de la collectivité, l'individu, jusqu'à l'anéantissement de sa personnalité, la colonisation de son esprit, l'alignement de sa pensée. Puis, ajoute Roland Faure, dans son éditorial de « L'AURORE » du 29 avril, M. Phan Van Dong a ri encore très fort quand on lui a demandé où en était la guérilla dans le Delta. Pour lui, — il l'a dit — il n'y a pas *et il n'y aura plus jamais d'opposition.* »

« Par définition, remarque enfin Roland Faure, le Vietnam « socialiste » ne peut présenter qu'un front sans faille, un peuple uni du nord au sud, votant à 99,99 % pour le parti communiste et le gouvernement dirigé par le très sage, très bienveillant, très libéral, et toujours très... souriant M. Pham Van Dong. »

Significative, enfin, cette réplique du Premier ministre communiste tonkinois, alors qu'on l'interrogeait sur l'admission de son gouvernement à l'O. N. U., s'écriant avec une incroyable violence :

« — Ma place est là, comme elle est sur cette chaise : personne ne pourra me l'enlever, elle est là, la place du Vietnam ! »

Que notre gouvernement, pour des raisons de haute politique étrangère, considère apparemment comme étant de son devoir de faire bon marché du sacrifice de plusieurs dizaines de milliers d'officiers et de soldats qui ont laissé

dans les rizières une vie chèrement payée, c'est déjà très difficile à « avaler... »

Mais qu'un officier général au nom prestigieux et aux extraordinaires coups d'éclat allât quelque peu couvrir de son nom par certaines déclarations intempestives, cette « marchandise » avariée, ç'en est trop !

Et le baiser lamourette de Pham Van Dong à Marchais, complaisamment reproduit par la presse, ne peut que nous renforcer dans cette opinion. C'est alors reconnaître que les déserteurs avaient tort d'avoir eu raison trop tôt !

De Si Azzedine à Pham Van Dong, c'est beaucoup pour un seul homme, Général Bigeard !

C'est oublier bien vite que pour les communistes, quels que soient leurs mérites personnels ou leur courage militaire, *seul compte le résultat politique*. L'hommage parfois officiellement rendu à l'ennemi d'hier (1) n'est pas de mise ici. En ce qui concerne les tenants du communisme international, l'hommage à l'adversaire ne se conçoit que *s'il est utile au but poursuivi*. Souvenez-vous des textes « sacrés » qui, malgré la répudiation tactique de la dictature du prolétariat, *n'ont jamais été condamnés par les dirigeants communistes*.

L'un des vainqueurs de la bataille d'Alger aurait intérêt à méditer à nouveau, aujourd'hui peut-être, à l'aube d'une carrière politique et nationale qu'il espère prometteuse, cette conférence prononcée, en 1931, à l'École Lénine de guerre politique, par Dimitri Manouïlski (Président du Conseil de Sécurité en 1949) :

« La guerre à outrance entre le communisme et le capitalisme *est inévitable*. Aujourd'hui, évidemment nous ne sommes pas assez forts pour attaquer. Notre moment viendra dans 20 ou 30 ans. *Pour vaincre, il faudra un élément de surprise. La bourgeoisie devra être endormie. Nous commencerons donc par lancer le plus spectaculaire des mouvements de paix qui aient jamais existé*. Il y aura des propositions électrisantes et des concessions extraordinaires (2)...

« Les pays capitalistes et décadents coopèrent avec joie à leur propre destruction. Ils sauteront sur la nouvelle occasion de l'amitié. »

« Aussitôt que leur garde se découvrira, nous les écraserons de notre poing fermé. »

Et Khrouchtchev, dans son discours au Soviet suprême, le 29 décembre 1955, déclarait :

« ...Il leur (3) faudrait se rappeler que nous n'avons jamais renoncé et que nous ne renoncerons pas à nos idées, à la lutte pour la victoire du communisme. Qu'ils n'attendent jamais de nous que nous désarmions idéologiquement. »

D'où il ressort que « la paix », selon les tenants de l'idéologie marxiste-léniniste, n'est qu'un moyen à utiliser sous des formes variables, au service de la révolution mondiale.

Au moins depuis 1945, une armée clandestine étrangère soviétique pour tout dire, campe sur notre sol. Elle possède une idéologie, une philosophie, une stratégie et une tactique politiques. La « victoire » des « démocraties » a privilégié l'ennemi potentiel comme interlocuteur valable. Et il semblerait encore, que, sur ce plan, nous n'ayons pas encore tout vu !

Nous avons déjà un avant-goût de ce qui se passerait en cas de victoire électorale des communistes, en 1978, aux Législatives : à l'occasion de la visite de Pham Van Dong, une véritable politique étrangère s'est plu à exercer des brutalités sur la personne de réfugiés Vietnamiens, notamment à la Cité Universitaire de Paris, à la Faculté de Dauphine et dans une boutique de produits exotiques au Quartier Latin. Des contrôles d'identité ont même été opérés à Dauphine par des Vietnamiens étrangers à la Faculté. A deux reprises, le restaurant de la Cité Universitaire a été interdit aux réfugiés, le jeudi 21 avril au soir et le samedi 23 après-midi, par plusieurs dizaines de Vietnamiens communistes et d'Européens, à coups de barre de fer. Cette étrange police politique a pris également des photos des distributeurs de tracts réclamant le respect des droits de l'hom-

me au Vietnam. L'assistance prêtée par les amis de Marchais à cette milice rouge cadre assez mal avec les promesses du P. C. « F. » en matière de liberté politique (4).

Pour toutes ces raisons, il convient de demeurer vigilants, de mettre à chaque fois que c'est possible les dirigeants de notre régime « libéral avancé » en face de leurs contradictions. Passe encore de se battre contre un ennemi connu ! Mais, de grâce, que le gouvernement choisi pour appliquer une politique déterminée ne se fasse pas l'allié objectif des fossoyeurs potentiels de nos libertés ;

En ce Cameroun 1976.

Guy LANCELOT.

(1) et, il va de soi, ennemi aujourd'hui et encore demain !

(2) L'abandon tactique de la « dictature du Proletariat » par le P. C. F. en est, entre autre, un récent exemple. Les Textes qui illustrent les applications et la définition de ce dogme n'eut pas été totalement répudiés par le P. C.

(3) Monsieur « K » critiquait certains dirigeants politiques mettant en doute le désir des Soviétiques d'être fidèles à « l'esprit de Genève ».

(4) Il va de soi que nous ne croyons absolument pas à l'octroi des libertés politiques par les tenants du « programme commun » de la Gauche, en cas de victoire électorale !

P. S. Il est assez significatif que le Pouvoir actuel, dont les légitimes préoccupations des Combattants ne recquerrent qu'une attention distraite ou polie, abandonnât aux centrales syndicales qui entendent le détruire et saboter le plan Barre, plusieurs milliards, à titre de subventions diverses.

ENQUÊTE SUR L'EUROPE (1)

IV

A PROPOS DE LEOPOLD KOHR :

Une Bretagne libre est-elle viable ?

(2)

« L'Europe est un Etat composé
« de plusieurs provinces ».

Montesquieu.

La question que pose d'emblée l'auteur de ce petit livre (si important par ce qu'il contient) est, en substance, la suivante : la Bretagne peut-elle faire aussi bien que la Suisse au plan de la viabilité et de la richesse, que ce soit grâce à ses ressources naturelles et à l'esprit d'entreprise de ses nationaux ? Deuxième question — que nous résumons également : « Concorde » serait-il utile à la Bretagne (ou à la Suisse) ? Les tenants de l'indivisibilité des Etats-nations peuvent toujours sourire, mais le projet « Concorde » a nécessité l'union de deux de ces Etats (France et Grande-Bretagne), et ce n'est pas pour cette raison qu'il est question maintenant d'unir Britanniques et Français en un seul Etat.

Ces évidences n'échappent, en fait, à personne, ni aux jacobins, ni aux régionalistes ; pour les premiers, et parmi eux ceux qui pestent contre le gigantisme de Renault, de la « General Motors » ou des firmes multinationales, l'un des paradoxes les plus voyants qu'ils cultivent réside dans une « crainte » de la « parcellisation » politique ou écono-

(1) Voir nos Numéros 132, 136 et 138.

(2) Editions « Nature et Bretagne » 38, Rue Jeanne-d'Arc, 29000 Quimper. Traduction de P. Bourdelles — Préface de Yann Fouéré — Introduction d'Alwynn Rees.

mique. Pour certains, parmi les seconds, un retour à la région autonome dans une Europe fédérée équivaut à une sorte d'artisanat basé sur une vie aux trois-quarts pastorale. Deux positions fausses si elles sont appliquées. Pour la première, la preuve est faite. Pour la seconde, elle ne tarderait pas à être administrée.

L. Kohr — qui n'est pas un « utopiste » — dit clairement que « le paysage de la Suisse économique comporte « à la fois territoire national réduit et de petites firmes. « 82 % de ses entreprises emploient moins de cinquante « employés. Et pourtant, en fait d'industrialisation, elle se « range première dans le monde avec un taux d'industriali- « sation de 53 %, suivie de la petite Belgique 51 %, l'Alle- « magne 49 %, le Royaume uni 47,5 % la Suède 40,5 % « (...), Les Etats-Unis 40 %, l'Italie 36,5 %, la France « 35 %. » Et ajoute l'auteur, la Suisse n'est pas prospère parce que les banques y sont situées ; les banques y sont situées parce que la Suisse est prospère — reprenant ici la déclaration fort connue de David Ricardo.

Il est à peu près sûr que cet ouvrage n'obtiendra pas l'audience publique à laquelle il devrait avoir droit à notre époque. Les thèses qu'il défend et les solutions qu'il avance sont, en effet, de nature à provoquer « l'écho du silence » dans les gazettes conformistes aussi bien que dans les milieux anti-européens. C'est gênant de constater combien les « séparatistes » (lisez : régionalistes) sont parvenus à raisonner sainement — et de façon complète — sur *tous les problèmes* qu'entraînerait une refonte à l'échelle européenne, gênant de constater que la plupart des solutions sont maintenant trouvées. Les jacobins défenseurs d'un état de fait unitaire — et indissoluble — ne peuvent admettre, officiellement du moins, qu'une séparation, une plus large autonomie des régions, serait bénéfique à celle-ci ; et pourtant, c'est en se séparant du Royaume-Uni que les Treize-Colonies ont commencé le plus formidable essor enregistré à ce jour dans le monde ? C'est en devenant autonome que la Norvège a véritablement prospéré ? Ce n'est pas en drainant vers Paris toutes les élites françaises que l'on fera revivre les provinces, mais plutôt en permettant à ces élites

— et aux populations en général — de vivre chez elles ?

Evidemment, on peut, comme l'ineffable Michel Debré, clamer bien haut : « Il faut dégager la Bretagne pour repeupler le Centre », on peut, également, envoyer travailler un Malouin à Boulogne-sur-Mer, un Ardennais à Fos, ou un Basque à Flins ; le principe du déracinement — ou des transferts « paisibles » de populations — n'est pas l'apanage des régimes totalitaires de l'Est européen, et puis cela « fait moderne ». Les Etats-Unis commencent à saisir l'aspect extrêmement néfaste et dangereux d'une « population mobile » que l'on déplace sur tout le territoire selon certains impératifs d'ordre économique. Constatons, une fois de plus, que la France jacobine — donc a priori anti-américaine façon UDR — voudrait emboîter le pas à ce genre de technique « planifiante » ! Doit-on appeler cela de la « légèreté » ou, plus simplement et plus clairement, de l'imbécillité ?

Il faut lire cet ouvrage et le faire lire autour de soi. Même si tout ce qu'il contient n'est pas de nature à plaire à chacun de nous, l'essentiel des thèses qu'il défend est un apport très riche à l'avenir européen vu sous l'angle des régions naturelles du continent. Et puis, il faut mettre en échec ce fameux « mur du silence » qui contraste si fort avec notre monde si bruyant quand il est question de réflexions intelligentes sur des sujets qui, tous, nous concernent aujourd'hui déjà, et plus encore, demain, nos enfants.

Michel PELTIER.

Monsieur Loyal et la débandade

Récemment M. Peyrefitte, nouveau Ministre de la Justice et seule personnalité notable du gouvernement le plus triste de la Vème République, se plaignait de la débandade généralisée qui vidait les rangs de la majorité.

C'est peut-être la seule chose que l'Histoire retiendra, plus tard, des derniers jours de ce Régime qui agonise et que plus rien ne semble pouvoir sauver de la défaite. Et elle en tracera un tableau ignoble. Ignoble, c'est vrai, l'ex-Préfet Grimaud, répugnant d'obséquiosité, qui a passé une heure de télévision et trois cents pages d'un livre à se disculper et à flatter les gauchistes qu'il avait dû réprimer en mai 68. Au point que Cohn-Bendit l'a remis à sa place d'une phrase : « J'interprète votre livre comme une offre de service à la gauche ». Ignoble. Et il n'a été dépassé sur ce terrain que par le général Bigeard, le combattant de Dien-Bien-Phû : n'a-t-il pas accueilli Pham Von Dong les bras ouverts en expliquant que l'Indochine était maintenant « libérée » ? N'a-t-il pas éprouvé le besoin, peu après, de préciser qu'Algérien, il aurait milité avec les « résistants » du FLN ? Le général Bigeard devrait en tirer les conséquences et adhérer au parti qui organisa naguère les réseaux d'aide aux fellaghas, le parti communiste. Et JJSS qui risque un pied hors du navire en perdition et démissionne de son poste de « penseur des Réformes »...

Cette débandade, M. Peyrefitte a raison de la stigmatiser. Mais il faut en chercher les véritables racines, et, en fouillant un peu, il faut donc remonter jusqu'au Président de la République.

Comment qualifier autrement toute sa politique, depuis son élection ? Une débandade devant les idées de la gauche — une suite de réforme destinée à appâter l'adversaire, mais qui lui ont seulement donné de l'appétit. La débandade, commence là, elle se continue avec toutes ses interventions télévisées, annoncées chaque fois comme de « fracassants » événements politiques, et où rien n'était dit et où rien n'était décidé. Elle se confirme avec la fuite personnelle de Valéry Giscard d'Estaing devant ses responsabilités, quand il refuse de se jeter dans la bataille, quand il

laisse croire qu'il pourra continuer d'exercer ses responsabilités avec la gauche au pouvoir, quand il laisse courir la fable rassurante d'un tandem Giscard-Mitterrand...

Et cette débandade qui vient de haut se prolonge dans les moindres détails.

Ainsi était le ton du débat un peu trop courtois entre messieurs Barre et Mitterrand. Sans doute M. Barre s'est-il mieux défendu qu'on ne pouvait le craindre, sans doute a-t-il même réussi à mettre, parfois, en difficulté, M. Mitterrand. Mais c'est uniquement quand il réussissait à le placer en porte à faux face aux communistes. Inconsciemment, M. Barre faisait ainsi le plus beau cadeau électoral à Mitterrand : il admettait l'importance d'un P. S. fort et puissant, élément modérateur de l'Union de la Gauche, seul poids capable d'équilibrer le P. C. A force de critiquer le P. C. et de ménager le P. S., la majorité contribue elle-même à bâtir cette image de marque du parti qui va la balayer...

M. Barre a voulu être beau joueur. Cela lui a sans doute été utile à titre personnel. Mais ce fair play est le même qui conduit à ouvrir systématiquement la Télévision à la gauche. Voilà une erreur fondamentale, qui démontre le manque de sens politique de la majorité. M. Barre fut brillant, le 12 mai ? Sans doute. Mais, le mois précédent, nous avons pu assister au défilé de MM. Deferre et Schwarzenberg condamnant l'Etat-spectacle, de MM. Marchais et Rocard face aux patrons et de M. Mitterrand lui-même sur le Front Populaire. La morale, la gestion économique, le mythe... tout est ainsi du côté de la gauche. Et je ne parle même pas des émissions « historiques » sur la colonisation, Mai 68, où les pires gauchistes ont pu s'exhiber complaisamment. M. Barre sait bien pourtant, que la Télévision est devenue le lieu privilégié de la politique ! Et ce lieu, dont on a vidé les chiraquiens lors des municipales, s'est retrouvé tout naturellement comblé d'hommes de gauche. Ainsi le gouvernement abandonne à l'adversaire sa meilleure arme — tandis que quelques « seconde classe » et un général tournent déjà le dos, et que le Président propose de pactiser. N'est-ce pas cela, la *débandade* ?

Pascal GAUCHON

COMITE DE DIFFUSION DE
« DEFENSE DE L'OCCIDENT »
DANS LA REGION PARISIENNE

ESSONNE : Comité de Diffusion de « *Défense de L'Occident* » dans l'Essonne — C. O. INITIATIVE 91 W — B. P. 4 — 91570 BIEVRES.

HAUTS DE SEINE : Comité de Diffusion de « *Défense de L'Occident* » dans les Hauts de Seine — 3 bis, rue Silvy — 92000 NANTERRE.

YVELINES : Comité de Diffusion de « *Défense de L'Occident* » en Yvelines - St SOEV - 5, rue de Noailles - 78000 VERSAILLES.

PARIS 14ème et 15ème : Comité de Diffusion de « *Défense de L'Occident* » PARIS 14ème et 15ème — C. O. APAC 14^e - 15^e — 95, rue de Lourmel — 75015 PARIS.

(Permanence tous les vendredis à 21 heures).



COMITE DE DIFFUSION DE
« DEFENSE DE L'OCCIDENT »

BRETAGNE : Comité de Diffusion de « *Défense de L'Occident* » CIO - 16, rue du Pré Botté 35000 RENNES.

POUR LE NORD : Philippe PENNEL, B. P. 1145, 59012 LILLE Cedex.

POUR LE LANGUEDOC-ROUSSILLON :
Mlle JONQUERES, BP 107, 66001 PERPIGNAN.

EN BELGIQUE : Raymond DEHAIBE, 31, Rue Bonne Nouvelle, 4000 LIEGE — Tél. 041.27.16.29.

EN SUISSE : Daniel COLOGNE, 4/6, Rue du Lac, 1207 GENEVE — Tél. 35.84.39.

Le Gérant : Maurice BARDECHE

N° Commission Paritaire : 26501

Imprimerie Nouvelle — 79100 THOUARS

Dépôt Légal : Juin 1977

FRANÇOIS DUPRAT

17. **Les Campagnes de la Waffen SS,**
tome I, in-8°, 312 p. 27 cartes 27 F.
tome II, in-8°, 256 p. 13 cartes 27 F.

18. **Les Campagnes de la Waffen SS,**

JULIUS EVOLA

19. **Les hommes parmi les ruines,** in-8°, 254 p. 36 F.

Dr ROBERT SOUPAULT

20. **Stendhal intime,** in-8°, 324 p. 36 F.

21. **Sylvestre M. et Pierre Z :**
La « liberté » des communistes, 250 p. 36 F.

PIERRE HOFSTETTER

22. **L'Inquiétante Evolution Américaine,** in-12, 264 p. 24 F.

MONIQUE MARCHAL et ANNE BERNY

23. **Les Nouvelles Bonnes Sœurs,** roman, 296 p.
un document sur le « nouvel enseignement libre » 30 F.

.....
BON DE COMMANDE

Veillez m'adresser les livres Nos

Ci-joint, mon règlement CCP (3 volets), chèque bancaire, mandat-
carte, etc... (CCP Les Septs Couleurs 218219, Paris).

M. M^{me} M^{lle}

Rue :

Ville :

Code Postal :

Signature,

Numéros anciens de Défense de l'Occident :

Première série (1948-1960) : chaque N° 15 Frs

Deuxième série (1960-1975) : chaque N° 15 Frs

Tarif spécial pour quelques numéros devenus très rares

Complétez dès maintenant vos collections



Liste des numéros spéciaux de **Défense de l'Occident** actuellement en vente (chaque numéro fascicule : 15 Frs h. t.) :

L'Heure des paysans (1963).

La Jeunesse (1964).

Drames et problèmes de l'Afrique (1965).

Où mène le gaullisme (1967).

L'Agression israélienne et les conséquences (1967).

Les Nouveaux communistes (1968).

Le Rideau de fer bouge (1968).

La Comédie de la révolution (1968).

Les Fascismes inconnus (1969).

Le Fascisme dans le monde (1970).

La croisade antibolchévique, fascicules I, II et III (1974).

La Droite vue d'en face (1975).

Le Souvenir de Robert Brasillach (1975).

Pour établir des séries complètes, la Direction de DEFENSE DE L'OCCIDENT rachète au prix de 30 F. l'ex. les Numéros suivants :

1ère série : Numéros 1, 50/51, 53.

2ème série : Numéros 2, 3, 5, 6, 7.

Nous écrire pour faire des offres.